

MODE D'EMPLOI, SÉCURITÉ ET GUIDE DE FORMATION



Vêtements de protection pour pompiers (EN 469:2020)

Juillet 2025



⚠ DANGER

Vous DEVEZ lire ce guide et toutes les étiquettes de sécurité, de nettoyage et d'information sur les vêtements avant de les porter.

Les brûlures sont fonction du temps et de la température. Des brûlures cutanées au premier degré peuvent survenir lorsque la peau atteint une température aussi basse que 48 °C (118 °F).

Le feu brûle à des températures allant jusqu'à 1100 °C (2000 °F) ou plus.

Ce vêtement offre une protection limitée contre la chaleur et les flammes conformément à la norme EN 469:2020. En portant ce vêtement, il est possible de subir des brûlures sans ressentir de chaleur ni recevoir d'alerte, et sans que le vêtement ne présente de dommages apparents.

NOM COMMERCIAL

	X2 Y2 Z2		EN ISO11612:2015 A1 B2 C2 F2		LIRE LES INFORMATIONS DE L'UTILISATEUR AVANT UTILISATION
	EN 1149-5:2018	UTILISEZ CE PANTALON UNIQUEMENT EN COMBINAISON AVEC LA VESTE ASSORTIE LIONMAKY®S872	 LION Protects B.V. Rheastraat 14 5047 TL Tilburg, Pays-Bas www.lionprotects.com		
NE RETIREZ PAS CETTE ÉTIQUETTE DE CE VÊTEMENT					

Copies des
étiquettes utilisées
uniquement dans la
norme EN 469:2020
Vêtements de
protection pour les
pompiers

Étiquette de sécurité pour la fixation de la doublure du vêtement



Le vêtement de protection doit être identifié par les numéros de modèle suivants :

Engage™ Select

- J842* Veste Rouge – Manteau
- T842 Pantalon Noir – Pantalon

*J842 est destiné à être porté avec T842

Le vêtement de protection doit être composé de :

Engage™ Classic

- J844* Veste Kaki – Manteau
- T844 Pantalon Kaki – Pantalon

*J844 est destiné à être porté avec T844

Les numéros de modèle du manteau doivent être portés avec les numéros de modèle de pantalon correspondants :

Engager™ Ultra

- J872* Veste Kaki – Manteau
- T872 Pantalon Kaki – Pantalon

*J872 est destiné à être porté avec T872

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	3
2. Définitions	4
3. Liste de contrôle de sécurité.....	6
4. Objectif et limites de vos vêtements	7
5. Conception, Caractéristiques Et Fonction Des Vêtements.....	8
6. Inspection	12
7. Taillage	16
8. Enfiler Et Enlever Vos Vêtements	17
9. Chevauchement et ajustement appropriés.....	19
10. Considérations relatives au marquage	21
11. Utiliser Vos Vêtements En Toute Sécurité : Comment Minimiser Le Risque De Blessure	22
12. Lavage, décontamination et désinfection	27
13. Réparations.....	33
14. Stockage	33
15. Mise hors service	35
16. Disposition	35
17. Garantie À Vie Limitée Sur Le Produit.....	36
18. Registre D'inspection, De Nettoyage, De Réparation, De Retrait Et D'élimination	37

1. INTRODUCTION

Votre vêtement de protection conforme à la norme EN 469:2020 pour pompiers (désigné dans ce guide par « vêtement conforme EN 469 » ou simplement « vêtement ») est conçu pour offrir une protection limitée lors des opérations de lutte contre les incendies structurels. LION a conçu et fabriqué ce vêtement conformément aux exigences de base de santé et de sécurité de la directive et en tenant compte de la norme EN 469.

Ce guide d'instructions, de sécurité et de formation fournit des consignes importantes concernant l'utilisation, l'inspection, l'entretien, la maintenance, le stockage et la mise hors service de votre vêtement. Immédiatement après réception de vos vêtements, vous devez lire attentivement et conserver ce guide pour référence future.

La lutte contre les incendies est une profession extrêmement dangereuse. Les circonstances de chaque situation dangereuse sont uniques et souvent impossibles à prévoir. Ce guide est un outil de formation conçu pour vous aider à comprendre votre vêtement de protection EN 469:2020 pour pompiers et à l'utiliser de la manière la plus sûre possible lors d'interventions dangereuses de lutte contre les incendies. Veuillez prendre le temps de le lire.

Pour votre sécurité personnelle, soyez attentif aux messages de sécurité importants dans ce guide :

⚠ DANGER

DANGER Indique des dangers imminents pouvant entraîner des blessures graves ou la mort si ces dangers ne sont pas évités, ou si les instructions, y compris les précautions recommandées, ne sont pas respectées. Le mot d'avertissement « **DANGER** » est surligné en rouge, à la fois dans ce Guide et sur les étiquettes apposées sur vos vêtements, afin d'indiquer le danger extrême de la situation.

⚠ AVERTISSEMENT

AVERTISSEMENT Indique des situations potentiellement dangereuses qui pourraient entraîner des blessures graves ou la mort si elles ne sont pas évitées, ou si les instructions, y compris les précautions recommandées, ne sont pas suivies. Le mot « **AVERTISSEMENT** » est surligné en orange sur les étiquettes applicables et en noir dans le présent guide.

⚠ ATTENTION

ATTENTION Indique des situations potentiellement dangereuses ou des pratiques non sécuritaires pouvant entraîner des blessures légères à modérées, ou des dommages matériels, si les instructions, y compris les précautions recommandées, ne sont pas respectées. Le mot « **ATTENTION** » est surligné en gris dans ce guide.

2. DÉFINITIONS

AFFF – Agents moussants filmogènes aqueux. Agent moussant capable de former des pellicules aqueuses à la surface de liquides d'hydrocarbures inflammables.

Agent pathogène transmis par les fluides corporels – Une bactérie ou un virus infectieux présent dans les fluides corporels humains, animaux ou cliniques, ainsi que dans les organes ou tissus.

Agent pathogène transmissible par le sang – Micro-organismes pathogènes présents dans le sang humain et pouvant causer des maladies chez l'homme. Il s'agit, sans s'y limiter, de l'hépatite B, de l'hépatite C, du VIH et de la syphilis.

ARI – Acronyme de appareils respiratoires autonomes.

Autorité compétente – L'organisation, le bureau ou la personne responsable de l'approbation de l'équipement, d'une installation ou d'une procédure.

Barrière d'humidité – Partie du composite du vêtement conçue pour empêcher le passage des liquides tout en permettant la perméabilité à la vapeur d'eau.

Barrière thermique – La partie du composite du vêtement qui est conçue pour fournir une protection thermique.

Composant – Tout matériau, pièce ou sous-ensemble utilisé dans la construction des vêtements conformes à la norme EN 469 ou élément des vêtements conformes à la norme EN 469.

Composite – La couche ou la combinaison de couches de l'ensemble de protection, ou tout élément de l'ensemble de protection, fournissant la protection limitée requise.

Couture cousue – Une série de points de couture reliant deux pièces ou plus de matériaux à structure plane, tels que des tissus textiles.

Doublure intérieure – La partie doublure du vêtement conforme à la norme EN 469, composée de la couche isolante thermique et de la couche pare-vapeur cousues ensemble. La doublure intérieure doit TOUJOURS être attachée à la couche extérieure chaque fois que les vêtements sont en service.

Durée de vie utile – La période pendant laquelle les vêtements structurels de pompier conformes à la norme EN 469, qui ont été correctement entretenus, peuvent être censés fournir une protection limitée raisonnable. La durée de vie utile des vêtements peut être aussi courte que 3 à 5 ans en cas d'usure importante, d'entretien ou de stockage inadéquats. Elle peut atteindre de 7 à 10 ans si les vêtements ont subi des niveaux d'usure relativement faibles, ont fait l'objet d'un entretien et d'un nettoyage réguliers, et ont été stockés correctement.

EN 469:2020 Vêtements de protection pour les pompiers –

Équipement de protection individuelle soumis à l'examen du prototype (article 10) et au suivi de la production (article 11) par un organisme notifié, approuvé par déclaration du fabricant et application du marquage « CE » pour être conforme à la norme EN 469 et aux exigences fondamentales de santé et de sécurité de la directive EPI, UE 2016/425.

Ensemble de protection (structurel) – Plusieurs éléments de vêtements conçus conformément aux normes EN 469:2020 pour fournir un degré limité de protection aux pompiers contre les expositions négatives aux risques inhérents aux opérations de lutte contre les incendies structurels et à certaines autres opérations d'urgence. Les éléments de l'ensemble protecteur sont les manteaux, les pantalons ou les combinaisons.

Enveloppe extérieure – Couche la plus externe du composite, à l'exception des éléments de finition, des accessoires, des matériaux de renforcement et des manchons de poignet. Aussi appelé « enveloppe ».

FDS – Acronyme de Fiches de Données de Sécurité.

Feu éclair – Incendie qui se propage rapidement dans un combustible diffus, tel que de la poussière, un gaz ou des vapeurs de liquide inflammable, sans engendrer de pression destructrice.

Fluides corporels – Fluides produits par le corps, y compris, mais sans s'y limiter, le sang, le sperme, le mucus, les matières fécales, l'urine, les sécrétions vaginales, le lait maternel, le liquide amniotique, le liquide céphalo-rachidien, le liquide synovial et le liquide péricardique.

Fluorescence – Processus par lequel un flux radiant de certaines longueurs d'onde est absorbé, puis réémis de manière non thermique à d'autres longueurs d'onde, généralement plus longues.

Flux de chaleur – L'intensité thermique indiquée par la quantité de puissance par unité de surface. Le flux thermique à travers une surface d'unité de surface, perpendiculaire à la direction du flux de chaleur.

Fournisseur de services – Une tierce partie engagée par une organisation (brigade) pour effectuer tout ou partie des services d'inspection, de nettoyage ou de réparation.

Garniture fluorescente – Garniture qui absorbe et réemet la lumière de certaines longueurs d'onde, rendant une surface très visible à l'œil humain afin d'offrir une visibilité diurne.

Garniture – Matériaux rétroréfléchissants et fluorescents fixés à la surface la plus externe de l'ensemble de protection pour améliorer la visibilité. Les matériaux rétroréfléchissants améliorent la visibilité nocturne, et les matériaux fluorescents améliorent la visibilité diurne. Le terme « garniture » désigne également les marquages de visibilité.

Guide – Désigne ce guide d'instructions, de sécurité et de formation.

Incident d'exposition – Contact spécifique avec du sang ou d'autres matières potentiellement infectieuses (O.P.I.M.) touchant : 1) les yeux ; 2) la bouche ou d'autres muqueuses ; 3) la peau non intacte ; ou 4) par voie parentérale.

Intervention en entrée – Opérations de lutte contre l'incendie EXCEPTIONNELLEMENT spécialisées, pouvant inclure des activités de sauvetage, d'extinction et de conservation des biens lors d'incidents impliquant des incendies produisant des niveaux extrêmes de chaleur conductrice, convective et rayonnante ; tels que les incendies d'avions, les incendies de gaz inflammables en grande quantité, et les incendies de liquides inflammables en grande quantité. Une protection thermique hautement spécialisée contre l'exposition à des niveaux extrêmes de chaleur conductrice, convective et rayonnante est nécessaire pour les personnes impliquées dans de telles opérations extraordinairement spécialisées et parce que *l'entrée directe dans les flammes est effectuée*. EN 469:2020 Les vêtements de protection pour pompiers ne doivent JAMAIS être utilisés pour la lutte contre l'incendie d'entrée ou tout contact direct avec des flammes ou des métaux en fusion, et ne fournissent pas le niveau de protection requis.

Intervention en proximité – Opérations de lutte contre l'incendie spécialisées, pouvant inclure des activités de sauvetage, d'extinction et de conservation des biens lors d'incidents impliquant des incendies produisant des niveaux très élevés de chaleur conductrice et convective tels que les incendies d'avions, les incendies de gaz inflammables en grande quantité, et les incendies de liquides inflammables en grande quantité. Une protection thermique spécialisée contre l'exposition à des niveaux élevés de chaleur rayonnante, ainsi qu'une protection thermique contre la chaleur conductrice et convective, sont nécessaires pour les personnes impliquées dans de telles opérations. Vos vêtements de lutte contre les incendies structurels ne doivent JAMAIS être utilisés pour les interventions en proximité, car ils ne fournissent pas le niveau de protection requis. Les opérations de lutte en proximité peuvent être combinées avec des opérations de lutte contre les incendies de structures. Les opérations en proximité se déroulent à proximité immédiate du feu, où les niveaux élevés de chaleur rayonnante, ainsi que la chaleur convective et conductrice, dépassent la protection thermique offerte par les équipements de lutte contre les incendies structurels. Les vêtements de protection pour la lutte en proximité offrent une protection renforcée contre ces expositions thermiques. Une fois le feu et la chaleur maîtrisés lors d'une intervention en proximité, les pompiers protégés par des équipements d'interventions en proximité peuvent pénétrer dans des structures ou des enceintes si les opérations de contrôle supplémentaires l'exigent. L'autorité compétente doit effectuer une évaluation des risques afin de déterminer les vêtements de protection appropriés pour les incidents où les deux types d'opérations de lutte contre les incendies se produisent, ou pour les pompiers de proximité qui peuvent être appelés à fournir un soutien pour des opérations de lutte contre les incendies de structures.

Isolement des substances corporelles – Un concept pratiqué par le personnel d'intervention d'urgence selon lequel le sang et TOUS les autres fluides corporels sont considérés comme un risque de transmission de maladies transmissibles par le sang.

Lutte contre les incendies structurels – Activités de secours, d'extinction et de conservation des biens dans des bâtiments, structures fermées, véhicules, navires ou propriétés similaires impliqués dans un incendie ou une situation d'urgence.

Marquages rétroréfléchissants – Un matériau qui réfléchit et renvoie une proportion relativement élevée de lumière dans une direction proche de la direction d'où elle provient.

OPIM – acronyme d'autres matières potentiellement infectieuses. Comprend le sperme, les sécrétions vaginales, le liquide céphalo-rachidien, le liquide synovial, le liquide pleural, le liquide péricardique, le liquide amniotique et le liquide péritonéal.

Parentéral – Perçage à travers la barrière cutanée, comme une blessure par piqûre d'aiguille, une morsure humaine ou une coupure ou une éraflure.

Précautions universelles – En vertu des précautions universelles, le sang et certains liquides corporels de tous les patients sont considérés comme potentiellement infectieux pour le virus de l'immunodéficience humaine (VIH), le virus de l'hépatite B (VHB) et d'autres agents pathogènes transmissibles par le sang.

Renfort – L'ajout de matériau supplémentaire pour une protection accrue dans les zones sujettes à la compression ou à l'usure abrasive telles que les genoux, les coudes et les épaules.

Retardateur de flamme – Composé chimique pouvant être incorporé dans des matériaux ou des fibres textiles lors de la fabrication ou du traitement, afin de réduire leur inflammabilité.

Résistance aux flammes – Propriété d'un matériau selon laquelle l'application d'une source d'inflammation, qu'elle soit enflammée ou non, suivie du retrait de cette source, entraîne l'arrêt de la combustion. La résistance aux flammes peut être une propriété inhérente au matériau ou elle peut être conférée par un traitement spécifique.

Rétro-réflexion / Rétro-réfléchissant – Réflexion de la lumière dans laquelle les rayons réfléchis sont renvoyés préférentiellement dans une direction proche de l'opposée à celle des rayons incidents, cette propriété étant conservée malgré de larges variations de l'angle des rayons incidents.

Tissu de doublure intérieure – Tissu utilisé pour recouvrir les surfaces internes.

UV (lumière ou rayonnement) – Acronyme de lumière ultraviolette. Type d'énergie électromagnétique rayonnée que l'on trouve couramment dans les rayons du soleil.

Vêtements – (Également appelé vêtements conformes à la norme EN 469.) Le terme « vêtement » utilisé tout au long de ce guide désigne UNIQUEMENT les vêtements de protection EN 469:2020 pour pompiers, comprenant les manteaux, pantalons ou combinaisons. Le terme « vêtement » NE DÉSIGNE PAS un vêtement de protection pour les interventions en entrée ou en proximité.

Zone d'interface – Une zone du corps où se rejoignent les vêtements de protection, casques, gants, chaussures ou le masque de l'Appareil Respiratoire Isolant (ARI). Par exemple : la zone entre le manteau de protection, le casque et le masque ARI ; la zone entre la veste et le pantalon de protection ; la zone entre la veste et le gant de protection ; la zone entre le pantalon de protection et les chaussures de sécurité.

Élément de protection – Les pièces ou les éléments qui composent l'ensemble de protection. Les éléments de protection de l'ensemble sont : manteaux, pantalons, combinaisons, casques, gants, chaussures et composants d'interface.

3. LISTE DE CONTRÔLE DE SÉCURITÉ

N'utilisez pas ce vêtement de protection conforme à la norme EN 469:2020 pour les pompiers tant que vous n'avez pas coché « OUI » aux éléments suivants :

1. Avez-vous suivi une formation formelle en lutte contre les incendies de structures conforme à la norme approuvée reconnue par l'autorité compétente, et sur l'utilisation appropriée de l'équipement de lutte contre les incendies de structures et EN 469:2020 Vêtements de protection pour les pompiers ?
 Oui Non
2. Avez-vous lu et compris toutes les instructions et avertissements de ce guide ainsi que toutes les étiquettes de sécurité, de nettoyage et d'information sur les vêtements ? Oui Non
3. Inspecterez-vous régulièrement l'intérieur et l'extérieur de vos vêtements pour détecter les déchirures, les trous, les points fins, les zones usées, les changements de couleur, la saleté, les contaminants, les fuites, la fragilisation ou toute autre condition abordée à la section 6 du présent guide ?
 Oui Non
4. Avez-vous étudié les limites de vos vêtements telles que décrites tout au long de ce guide ? Oui Non
5. Avez-vous vérifié que vos vêtements vous vont correctement, conformément à la section 8 du présent guide ? Oui Non
6. Avez-vous, votre responsable ou une autre personne compétente pris des dispositions pour vous assurer que vos vêtements sont utilisés, inspectés, entretenus, entreposés et retirés conformément aux instructions du présent guide ? Oui Non
7. Comprenez-vous que lorsque votre peau atteint une température aussi basse que 48 °C (118 °F), vous serez brûlé, et que dans certaines situations, vous pouvez ne pas ressentir de sensation de chaleur ou de douleur en portant vos vêtements ou recevoir des dommages à vos vêtements avant d'être brûlé ?
 Oui Non
8. Avez-vous lu, comprenez-vous et acceptez-vous d'assumer les risques et responsabilités énumérés dans le Code de responsabilité personnelle ? Voir la FIG. 1 et la quatrième de couverture de ce guide. Oui Non

Si vous avez répondu **NON** à l'une des questions, **NE PORTEZ PAS CES VÊTEMENTS AVANT D'AVOIR LU LES SECTIONS APPROPRIÉES DE CE GUIDE ET D'AVOIR ÉTÉ CORRECTEMENT FORMÉ PAR DES INSTRUCTEURS QUALIFIÉS.**

4. OBJECTIF ET LIMITES DE VOS VÊTEMENTS

Ces vêtements sont conçus pour répondre aux exigences de la norme EN 469:2020. Le haut et le bas du corps, y compris le cou, les bras jusqu'aux poignets et les jambes jusqu'aux chevilles, doivent rester protégés pendant l'utilisation par ces vêtements. D'autres parties du corps nécessiteront un EPI approprié pour que le porteur soit entièrement protégé.

Le produit n'est pas destiné à protéger contre une utilisation spécialisée telle que le sauvetage d'aéronefs et la lutte contre les incendies, les urgences liées aux matières dangereuses ou la lutte contre les incendies de forêt, et ces vêtements ne sont pas non plus destinés à être utilisés comme vêtements de proximité, d'approche ou d'entrée.

Le produit n'est pas destiné à protéger contre d'autres dangers, tels que chimiques, électriques, biologiques, radiologiques, ni à protéger la tête, les mains ou les pieds. La norme couvre les cas de petites éclaboussures accidentelles de produits chimiques ou de liquides inflammables.

! DANGER

Ce vêtement de protection pour pompier classé X2, Y2, Z2 offre le niveau de protection le plus élevé de la norme dans trois domaines :

- **X2 : Haute protection contre la chaleur de contact, les flammes et la chaleur rayonnante.**
- **Y2 : Le tissu extérieur est très hydrofuge et imperméable à long terme.**
- **Z2 : La faible résistance à la vapeur d'eau assure une bonne respirabilité et un bon confort.**



**X 2
Y 2
Z 2**

! AVERTISSEMENT

Les propriétés protectrices d'un nouveau vêtement conforme à la norme EN 469 diminueront à mesure que le produit s'use et vieillit. Pour réduire le risque de blessures, vous DEVEZ suivre les recommandations de ce guide pour l'inspection et le retrait de vos vêtements afin de vous assurer que les vêtements ne sont pas utilisés au-delà de leur durée de vie utile.

5. CONCEPTION, CARACTÉRISTIQUES ET FONCTION DES VÊTEMENTS

Afin de comprendre les limites de la protection offerte par votre vêtement conforme à la norme EN 469, vous devez étudier sa conception, ses caractéristiques et son fonctionnement.

5.1 APERÇU

Vos vêtements conformes à la norme EN 469 aident à protéger le pompier contre la chaleur et les flammes de trois manières. Tout d'abord, il fournit une isolation limitée contre les températures extrêmes en créant des espaces d'air entre les couches. L'air est la meilleure forme d'isolation, car la chaleur s'y propage plus lentement qu'à travers la plupart des matériaux solides ou que dans l'eau. Deuxièmement, la couche vous protège également car elle est faite de textiles spéciaux résistants à la chaleur et aux flammes qui, lorsqu'ils sont exposés au feu, carbonisent au lieu de fondre ou de brûler, réduisant ainsi les blessures supplémentaires qui peuvent être causées par l'inflammation des matériaux. Troisièmement, l'épaisseur des tissus crée également une isolation qui contribue à la protection limitée contre la chaleur et les flammes.

5.2 STRUCTURE EN COUCHES

Vos vêtements de protection EN 469 pour les pompiers sont fabriqués avec les couches primaires suivantes : une couche extérieure, une barrière contre l'humidité et une doublure thermique. Parfois, la barrière contre l'humidité et la doublure thermique sont cousues ensemble pour constituer la doublure intérieure. Cette doublure intérieure peut être amovible pour le nettoyage, l'inspection et la décontamination. **Les vêtements ne doivent JAMAIS être portés sans la doublure intérieure en place.**

5.3 COUCHE EXTÉRIEURE

Le tissu extérieur de vos vêtements est fabriqué à partir de fibres auto-extinguibles avec une résistance limitée aux effets de la chaleur, des flammes et de l'abrasion. Pour que le tissu s'éteigne de lui-même, vous devez le retirer de la source d'inflammation. Les tissus de couche extérieure disponibles auprès de différents fabricants de fibres et de textiles ont des caractéristiques de durabilité variables et une résistance variable à la décoloration.

5.4 DOUBLURE INTÉRIEURE

La doublure intérieure de vos vêtements se compose d'une barrière contre l'humidité et d'une barrière thermique qui sont généralement cousues ensemble avec la couche extérieure. Dans certains vêtements, la doublure intérieure peut être fixée dans la couche extérieure et peut être amovible pour le nettoyage, l'inspection et la décontamination. Votre vêtement est équipé d'un système d'inspection (**FIG. 2**) pour permettre une inspection facile des surfaces intérieures de la doublure.

Barrière contre l'humidité : La barrière contre l'humidité de vos vêtements est fabriquée à partir d'un film résistant à l'humidité mais respirant qui est laminé sur un substrat pour plus de stabilité. Il vous protège, vous et le revêtement thermique de vos vêtements, de l'eau, de la vapeur, de la pénétration de l'humidité, des produits chimiques et des agents pathogènes transmissibles par le sang. Il permet également le passage de la vapeur d'eau vers l'extérieur afin qu'une partie de la chaleur de votre corps puisse s'échapper.

Barrière thermique : La barrière thermique de vos vêtements est composée de couches de tissus ignifuges et thermiquement isolants. Il vous isole des effets de la chaleur extrême rencontrée lors des opérations de lutte contre les incendies de structures.

5.5 COMPRENDRE LES SPÉCIFICATIONS DE VOS VÊTEMENTS

Il existe de nombreux fabricants de couches extérieures, de doublures thermiques, de barrières contre l'humidité et de tissus de renforcement. Chaque fabricant propose des tissus de différents poids, tissages, revêtements et constructions. Votre brigade de pompiers a sélectionné les vêtements de pompier LION avec une combinaison de tissages de tissus, de poids, de finitions et d'orientations qui offrent un équilibre entre les caractéristiques de performance conformes à la norme EN pour la protection thermique, la réduction du stress thermique et la durabilité. Les matériaux sélectionnés par votre service d'incendie peuvent échanger la respirabilité contre une protection thermique et une durabilité supplémentaires, ou vice versa, par rapport à la sélection d'une autre brigade de pompiers. Chaque brigade de pompiers doit procéder à une évaluation des risques pour guider sa sélection d'un ensemble de tissus approprié qui représente l'équilibre souhaité entre protection thermique, respirabilité et durabilité. Les étiquettes à l'intérieur de votre vêtement fournissent des informations sur les tissus sélectionnés par votre brigade de pompiers. Quelle que soit la configuration spécifique des tissus, vous devez comprendre que tous les vêtements LION sont conformes à la norme EN 469 et garantissent le niveau de protection, de respirabilité et de durabilité correspondant aux choix de matériaux et de conception de votre brigade.



FIG. 2 : Système d'inspection des doublures de manteaux et de pantalons (situé à l'ourlet inférieur du manteau et le long de la ceinture pour les pantalons)

5.6 DISPOSITIF DE TRACTION ET DE SAUVETAGE (DRD) (NON DISPONIBLE DANS TOUS LES MODÈLES)

AVERTISSEMENT

Si votre manteau comprend un dispositif de traction et de sauvetage, n'utilisez PAS le DRD pour soulever ou abaisser une personne sur une ligne de vie ou une évacuation d'urgence. L'utilisation du DRD à des fins non prévues peut entraîner des blessures corporelles ou la mort.

Votre tenue de pompier peut inclure un dispositif de traction et de sauvetage (DRD) destiné à fournir un levier mécanique permettant à une autre personne de vous extraire d'un environnement dangereux en cas d'incapacité sur le terrain d'intervention. La conception permet au sauveteur de vous traîner dans l'axe de votre cadre squelettique afin de réduire le risque de blessure supplémentaire.

La formation doit inclure des exercices de localisation et de fixation de la boucle de main du DRD avec des mains gantées et en vision réduite.

UTILISATION CORRECTE DU DRD (FIG. 3)

- A. Localisez le point d'accès à la boucle de traction, relevez le rabat et tirez la boucle de main.
- B. Obtenez une bonne prise en insérant une main dans la boucle de main et en saisissant la sangle sous la boucle.
- C. Tirez le pompier inconscient sur des surfaces planes jusqu'à un lieu sûr.



FIG. 3

Dispositif de traction et de sauvetage (DRD) : Déploiement et utilisation corrects

5.7 AUTRES CARACTÉRISTIQUES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES (FIG. 4)

Col : ① Le col de votre manteau doit être relevé et fixé à l'aide de la fermeture à scratch (avec la patte de gorge engagée si votre vêtement en est équipé) afin d'assurer une protection limitée contre la chaleur, les flammes et autres dangers.

Systèmes de fermeture : ② Sur le devant du manteau et du pantalon, lorsqu'ils sont correctement fermés, ils réduisent la pénétration d'eau dans le vêtement et empêchent l'ouverture de la veste et du pantalon lors des interventions de lutte contre les incendies structurels.

Garniture rétroréfléchissante et fluorescente : ③ Améliore la visibilité dans des conditions de faible luminosité et de jour.

Renforts : ④ Offrent une protection supplémentaire importante et limitée contre la chaleur, les flammes, les coupures et l'abrasion.

Dispositif de traction et de sauvetage (DRD) (non disponible sur tous les modèles) : ⑤ Fournit un effet de levier mécanique pour tirer un pompier structurel abattu et incapable d'un environnement mettant sa vie en danger.

Système d'inspection de la doublure : ⑥ La doublure intérieure de vos vêtements a une ouverture à travers laquelle vous pouvez inspecter visuellement l'intégrité de la barrière thermique ou de la barrière contre l'humidité. Sur les modèles de manteaux, le système est situé le long de l'ourlet arrière de la doublure. Sur les modèles de pantalons, le système est situé à l'arrière de la taille de la doublure.

Étiquettes : ⑦ Des étiquettes importantes de sécurité, de nettoyage et d'information se trouvent à l'intérieur de votre manteau et de votre pantalon. Ces étiquettes fournissent des informations essentielles sur la sécurité, le nettoyage et les vêtements, ainsi que des marquages de certification. L'étiquette est située à l'intérieur du manteau sur le côté gauche du porteur et à l'intérieur du pantalon dans la zone du siège. Les étiquettes de taille sont situées à l'intérieur au milieu du col pour le manteau et à l'intérieur au milieu de la taille pour le pantalon.

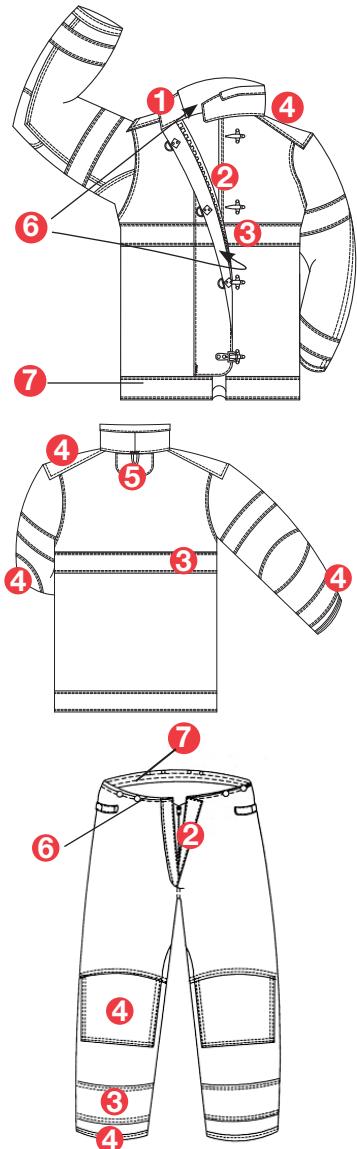


FIG. 4

Éléments clés des vêtements conformes à la norme EN 469.

Des exemples de ces étiquettes se trouvent à la page 2 du présent guide.

6. INSPECTION

! AVERTISSEMENT

La plupart des propriétés de performance des vêtements et de leurs composants ne peuvent pas être testées par l'utilisateur sur le terrain.

! DANGER

Si, pendant les opérations de lutte contre l'incendie, vous percevez que l'eau passe à travers votre doublure thermique et votre barrière contre l'humidité de l'extérieur, retirez les vêtements du service. Faites inspecter les vêtements par un expert formé par LION ou un prestataire de services. Le passage de l'eau extérieure à travers le revêtement signifie que la barrière contre l'humidité est endommagée ou détériorée et doit être remplacée.

Vos vêtements doivent être nettoyés, inspectés et réparés à une fréquence et d'une manière conformes au protocole de votre brigade de pompiers.

6.1 PRÉPARATION

Lisez toutes les étiquettes de sécurité, de nettoyage et d'information (voir la section 5.7 de ce guide pour l'emplacement). S'il manque l'une des étiquettes, retournez immédiatement les vêtements au fabricant.

6.2 FRÉQUENCE

Inspection de routine :

Inspectez vos vêtements, y compris leur enveloppe extérieure, leur doublure, leur DRD et leurs autres composants, aux moments suivants :

- À la réception de vos nouveaux vêtements ou composants de remplacement ;
- Après chaque utilisation ou au moins une fois par mois (selon le plus élevé des deux) ;
- Après une exposition à la chaleur, aux flammes, aux produits chimiques ou aux agents anti-incendie (y compris la mousse AFFF et l'eau) ;
- Après une exposition à des fluides corporels (y compris du sang) ;
- Après lavage, réparation ou décontamination.

Inspection avancée :

Vos vêtements doivent faire l'objet d'une inspection avancée régulière, au moins une fois par an, par un expert de la brigade de pompiers formé spécifiquement par LION ou par un prestataire de services, ou chaque fois que vous avez un doute quant à son aptitude à l'usage.

6.3 PROCESSUS ET CRITÈRES D'INSPECTION

1. Préparation à l'inspection

- A. Assurez-vous que les vêtements sont propres. Si certains ont été contaminés par des matières dangereuses ou des agents biologiques, assurez-vous qu'ils ont été décontaminés. Ceci est important pour votre sécurité et pour vous assurer que les problèmes potentiels ne sont pas masqués par des résidus accidentels.
- B. Placez les vêtements sur une surface propre dans un endroit très éclairé.
- C. Retirez les bretelles. Le cas échéant, séparez la couche de la doublure intérieure et retirez le DRD.

Portez une attention particulière aux zones à forte abrasion telles que les épaules, le dos/la taille, les genoux, l'entrejambe et le siège. Si vous constatez des dommages potentiels à la couche extérieure ou à la doublure thermique, examinez la zone correspondante sur la barrière contre l'humidité.

2. Inspection du DRD (le cas échéant)

- A. Inspectez soigneusement le DRD pour détecter toute détérioration chimique (décoloration) ; coupures ou trous ; points de suture tirés ; usure inhabituelle ; fibres cassées ou effilochées ; et les dommages causés par les brûlures ou la décoloration due à la chaleur.

3. Inspection du système de fixation de la doublure intérieure et de la couche extérieure (si la doublure est amovible)

- A. Localisez les attaches de la fermeture éclair et/ou du bouton-pression.
- B. Vérifiez la fonctionnalité et la corrosion de la fermeture éclair (le cas échéant).
- C. Débranchez et examinez les boutons-pression pour détecter la corrosion et assurez-vous que leurs attaches aux vêtements sont bien fixées.
- D. Assurez-vous que tous les boutons-pression fonctionnent correctement.

4. Inspection de la couche extérieure (procédure de routine et avancée)

- A. Tissu : Examinez la présence de salissures, décolorations, zones amincies, trous, déchirures, fragilisation, fissures, brûlures, abrasions et zones d'usure.
 - a. La décoloration est un signe de surexposition à la lumière ou à la chaleur.
 - b. La fragilisation, la fissuration ou les brûlures sont un signe que d'autres couches peuvent être usées ou endommagées et doivent être soigneusement inspectées.
 - c. Saisissez toute partie du tissu qui pourrait être endommagée ou défective dans les deux mains et essayez de pousser vos pouces à travers le tissu. (**FIG. 5**). En cas de perforation du tissu, vous devez réparer la couche extérieure (si cela est économiquement viable), la remplacer, ou mettre le vêtement hors service et l'éliminer conformément aux sections 15 et 16 de ce guide.
- B. Systèmes de fermeture : Vérifiez le bon fonctionnement et l'état des dommages.
 - a. Velcro – Engagez et désengagez les attaches velcro pour vérifier leur bon fonctionnement. Examinez les pièces usées, abrasées, recourbées ou fondues qui doivent être remplacées. Vérifiez que les coutures ne contiennent pas de fil lâche qui nécessiterait une réparation.
 - b. Fermetures éclair – Vérifiez toutes les fermetures éclair pour en assurer le bon fonctionnement et détecter toute corrosion nécessitant un remplacement. Vérifiez que les coutures ne contiennent pas de fils lâches qui nécessiteraient des réparations.
 - c. Quincaillerie – Examinez toute la quincaillerie (c.-à-d. crochets et boutons-pression) pour détecter la corrosion ou d'autres dommages qui nécessiteraient un remplacement. Vérifiez que leur fixation au vêtement est sécurisée.
- C. Garnitures rétroréfléchissantes et fluorescentes : Inspectez les vêtements pour détecter les garnitures manquantes, brûlées, desserrées, fondues ou déchirées qui ont perdu leurs propriétés rétroréfléchissantes ou fluorescentes.

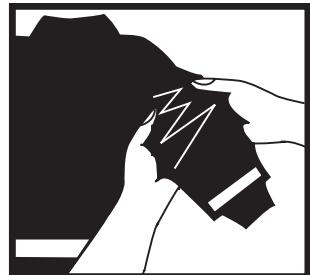


FIG. 5

Testez la résistance du tissu avec les pouces

- a. Les garnitures endommagées doivent être recousues ou réappliquées.
 - b. Les garnitures lâches qui conservent leur reflectivité et leur fluorescence doivent être recousues ou réappliquées sur les vêtements.
 - c. Les propriétés rétroréfléchissantes peuvent être évaluées en effectuant un test à la lampe de poche : tenez une lampe de poche brillante au niveau des yeux, soit à côté de la tempe, soit sur l'arête du nez, et dirigez le faisceau lumineux vers la garniture du vêtement. Tenez-vous à environ 12 mètres (40 pieds) de distance. Comparez la lumière réfléchie par la garniture du vêtement à celle d'un échantillon de garniture neuve. Si la lumière réfléchie est nettement inférieure à celle réfléchie par l'échantillon, faites réparer ou remplacer la garniture.
- D. Renforts, poches, boucles de lampe de poche, boucles de cintre, lettres, etc. : Examinez tous les renforts et composants pour vous assurer qu'ils sont solidement cousus aux vêtements. Vérifiez le bon fonctionnement et l'état des attaches velcro ou des boutons-pression sur les rabats de poche.
- E. Accessoires : Vérifiez tous les accessoires pour vous assurer qu'ils répondent aux spécifications et à l'approbation du fabricant.
- F. Coutures et surpiquûres : Examinez toutes les coutures pour détecter les fils lâches, ruptures, points sautés ou zones fragiles.
- G. Étiquettes : Vérifiez que toutes les étiquettes de sécurité, de nettoyage et d'information figurent sur les vêtements et qu'elles sont lisibles. Voir la page 2 et la section 5.7 du présent guide.

5. Inspection régulière et avancée de la doublure intérieure

- A. Tissus : Doublure intérieure, couche isolante thermique, couche barrière contre l'humidité.

Examinez visuellement et manuellement chaque composant de votre doublure intérieure pour détecter ces signes et d'autres signes de dommages possibles, tels que :

- | | |
|-----------------|---------------------------------|
| • Abrasion | • Effilochage |
| • Points cassés | • Trous, coupures ou déchirures |
| • Brûlures | • Migration des fibres |
| • Compression | • Crêtes |
| • Fissures | • Zones rugueuses |
| • Saleté | • Zones minces |
| • Décoloration | • Taches usées |
| • Fragilisation | |

Portez une attention particulière aux zones de l'épaule, du coude et du genou qui sont des zones de compression connues.

Les conditions que vous trouvez sur n'importe quelle surface de la doublure intérieure peuvent indiquer une fuite ou une perte de protection thermique. Par exemple :

- a. La décoloration, possible signe de surexposition à la lumière ou à la chaleur, peut indiquer que le tissu est fragilisé.
- b. La fragilisation, les fissures ou les brûlures sur la face externe visible de la doublure intérieure sont des signes que les couches isolantes thermiques ou pare-vapeur peuvent ne plus résister à l'humidité ou aux contraintes thermiques.

Si vous voyez ou ressentez des signes de dommages ou si vous détectez quelque chose d'inhabituel, faites ce qui suit selon le type de doublure que vous avez :

- a. Doublures entièrement assemblées par couture (construction typique) :

- Demandez à un expert qualifié d'effectuer une inspection avancée qui comprendra une évaluation complète du revêtement.

- b. Revêtements avec systèmes d'inspection :

- (Standard) Système d'inspection :

(FIG. 8) Passez la main par l'ouverture et saisissez le point le plus éloigné (comme le revers du pantalon, etc.). Tirez-le doucement à travers l'ouverture pour retourner la doublure.

Examinez (ce qui avait été) les côtés les plus internes des deux couches pour détecter des points minces qui indiquent l'usure, la compression, la migration des fibres ou d'autres dommages.

Si vous constatez des dommages sur les couches les plus intérieures, demandez à un expert qualifié d'effectuer une inspection complète du revêtement.

Les dommages aux couches intérieures de la doublure intérieure peuvent ne pas être visibles pour l'utilisateur sans séparer la doublure thermique et la barrière contre l'humidité. L'ensemble de la doublure intérieure ne doit être ouvert et inspecté que par un expert qualifié ou le fabricant.

- B. Poignets protecteurs : Examinez les poignets pour détecter tout rétrécissement, allongement des orifices pour le pouce, perte d'élasticité et intégrité des coutures.
- C. Coutures et surpiquûres : Examinez toutes les coutures pour détecter les fils lâches, ruptures, points sautés ou zones fragiles.
- D. Étiquettes : Vérifiez que toutes les étiquettes se trouvent sur les vêtements et qu'elles sont lisibles. Voir la page 2 et la section 5.7 du présent guide.



FIG. 8 : Système d'inspection des doublures de manteaux et de pantalons

AVERTISSEMENT

Si vous constatez des dommages sur la surface extérieure du revêtement intérieur, il doit être inspecté par un expert qualifié, un centre LION TotalCare® ou un fournisseur de services vérifié pour déterminer si les couches intérieures sont endommagées. **Dans de nombreux cas, les dommages aux couches intérieures de la doublure intérieure ne seront pas visibles pour l'utilisateur sans qu'un expert n'ouvre la doublure intérieure pour l'inspection. Voir les procédures d'inspection avancée de la doublure intérieure, section 6.3**

6. Inspection complète de la doublure

SEUL UN EXPERT FORMÉ de votre brigade, de LION ou d'un prestataire de services doit effectuer les étapes suivantes :

Préparation :

Si vous avez une doublure cousue, ouvrez l'ouverture d'inspection pour accéder à la doublure thermique et à la barrière contre l'humidité. Si vous avez une doublure amovible, détachez la doublure de la couche et localisez l'ouverture d'inspection.

- A. Doublure thermique : Examinez les deux faces pour détecter des zones amincies indiquant une usure, des dommages au matériau, une compression ou une migration des fibres.
 - a. Inspectez en passant les mains sur la surface externe (tissu de doublure) et la surface interne (barrière thermique), en recherchant des zones amincies ou des reliefs indiquant une dégradation, des dommages, une compression ou une migration des fibres. Une attention particulière doit être accordée aux zones de l'épaule, du coude et du genou qui sont des zones de compression connues.
- B. Couche barrière contre l'humidité : Inspectez la surface externe et la surface interne pour détecter tout signe (trous, décoloration, points rugueux, fissures ou déchirures) qui pourraient indiquer des dommages ou une détérioration et une fuite.
- C. Une fois tous les tests terminés, fermez l'ouverture d'inspection à l'aide de la fermeture éclair et, dans le cas d'une doublure amovible, rattachez-la à la couche.

6.4 TENUE DE REGISTRES

Pour les dossiers manuels, consignez toutes les inspections et vos résultats dans le registre des inspections, du nettoyage, des réparations, des retraits et de l'élimination qui se trouve à la fin du présent guide. Conservez ce formulaire, à moins que votre organisation ne vous ait fourni une méthode de tenue de documents comparable à cette fin.

7. TAILLAGE

LION propose une gamme complète de tailles sur commande pour des hauteurs de 162 cm à 206 cm. Pour les manteaux : Poitrine 78 cm - 177 cm avec différentes longueurs de manches disponibles. Pour les pantalons : Tour de taille 66 cm - 165 cm avec différents entrejambes disponibles.

Taille	Taille	Poitrine	Longueur
XS	66-74	78-86	162-170
S	74-82	86-94	170-178
M	82-90	94-102	174-182
L	90-98	102-110	182-186
XL	98-106	110-118	186-190
XXL	106-123	118-129	186-194
3XL	123-135	129-141	194-198
4XL	135-147	141-153	194-202
5XL	147-153	153-165	194-202
6XL	153-165	165-177	202-206

8. ENFILER ET ENLEVER VOS VÊTEMENTS

PRÉPARATION : Avant de revêtir le vêtement, vérifiez que la doublure intérieure et la couche extérieure sont bien fixées ensemble au niveau du torse, du cou et des poignets pour le manteau, ainsi qu'au niveau du torse et des chevilles pour le pantalon. Il est également recommandé d'enfiler votre cagoule de protection avant de porter votre manteau et votre pantalon. Ensuite, enfilez votre cagoule de protection par-dessus la tête et tirez-la entièrement vers le bas autour du cou afin de pouvoir la remonter plus tard et couvrir votre tête après avoir mis votre masque facial de l'ARI.



FIG. 9A

! AVERTISSEMENT

NE JAMAIS porter la couche extérieure sans installer la bonne doublure intérieure ; NE JAMAIS porter la doublure intérieure sans y attacher la bonne couche extérieure. Ni la couche extérieure ni la doublure intérieure, portées seules, ne fournissent une protection limitée contre les dangers liés à la lutte contre les incendies structurels.



FIG. 9B

8.1 PANTALON

Ensuite, enfilez votre pantalon. Avec la fermeture de la braguette détachée, maintenez le pantalon ouvert avec les bretelles suspendues sur le côté. Après avoir tiré le pantalon jusqu'à la taille, fermez solidement la braguette. Voir (FIG. 9A). Serrez les sangles de serrage, le cas échéant, pour ajuster le pantalon confortablement à la taille. Enfilez les bretelles sur vos épaules et ajustez-les de manière à ce que l'entrejambe du pantalon soit confortablement fixé contre votre entrejambe. Un pantalon qui pend trop bas à l'entrejambe limitera dangereusement votre mobilité et s'usera prématurément dans les coutures de l'entrejambe ou dans les tissus de la doublure intérieure. Bien ajustés et correctement enfilés, les ourlets de votre pantalon doivent se situer entre 5 cm et 12 cm au-dessus du sol. Enfilez vos bottes de protection et, si elles sont réglables, fermez la fermeture éclair ou faites les lacets.



FIG. 9C

8.2 MANTEAU

Une fois votre pantalon et vos bottes fixés, tirez le manteau sur votre corps. Voir (FIG. 9B). Fixez vos mains à travers les bracelets en tricot et, le cas échéant, placez vos pouces dans les trous pour les pouces. Tirez votre cagoule de protection à mi-chemin sur votre tête de sorte que la section de la bavette soit sous votre manteau et que votre visage soit exposé. Serrez les joints, le cas échéant, au niveau des poignets en tirant sur les sangles de serrage et en les verrouillant. Engagez toutes les attaches pour sécuriser la fermeture avant et le rabat-tempête jusqu'au cou. Voir (FIG. 9C).

! AVERTISSEMENT

Demandez toujours à un partenaire de s'assurer que l'ourlet arrière du manteau n'est pas coincé dans les sangles de l'ARI. Si l'ourlet arrière du manteau n'est pas drapé lâchement sur le bas du corps, peut empêcher le chevauchement nécessaire et exposer la partie inférieure du dos à la chaleur et aux flammes.

8.3 FIXATION DE L'ENSEMBLE DE PROTECTION COMPLET

- A. Lorsque vous vous apprêtez à pénétrer dans la zone à risque, mettez votre Appareil Respiratoire Isolant (ARI) et votre masque facial en respectant les consignes d'utilisation et de fixation fournies par le fabricant.
- B. Tirez la cagoule en place autour de votre tête et fixez les bords de l'ouverture de la cagoule sur la pièce faciale de l'ARI. Relevez le col et fixez la fermeture auto-agrippante et la sangle de gorge pour protéger votre cou.
- C. Placez le casque sur votre tête, par-dessus la cagoule, et utilisez la mentonnière pour le fixer fermement à votre tête.
- D. Enfilez vos gants de protection et assurez-vous qu'ils chevauchent solidement les protège-poignets qui dépassent des manches.

8.4 INSPECTION FINALE AVANT D'ENTRER DANS LA ZONE DANGEREUSE

! AVERTISSEMENT

En cas d'éclaboussure accidentelle de produits chimiques ou de liquides inflammables sur l'EPI, l'utilisateur doit immédiatement se retirer et enlever les vêtements, qui devront ensuite être nettoyés ou mis hors service.



FIG. 10

Retrait d'urgence : Évitez de comprimer l'équipement surchauffé et demandez de l'aide pour le retirer rapidement.

8.5 ENLEVER (RETRIRER) VOS VÊTEMENTS

- A. Tout d'abord, ne retirez jamais vos vêtements tant que vous n'êtes pas certain d'être hors de la zone dangereuse. Portez toujours votre ensemble de protection complet pendant toutes les phases de l'extinction des incendies, y compris les activités de révision.
- B. Une fois qu'une opération d'urgence éprouvante est terminée et que vous êtes dans un endroit sûr, il est important d'aérer votre corps le plus rapidement possible afin de vous rafraîchir.
- C. Lorsque vous êtes prêt à retirer vos vêtements, vous devez d'abord retirer votre casque, puis votre masque SCBA et votre appareil de protection respiratoire. Ensuite, ouvrez le manteau, retirez les gants, puis enlevez le manteau. Évitez de tirer sur les protège-poignets lors du retrait du manteau afin de ne pas étirer les matériaux tricotés.
- D. Détachez ensuite la fermeture éclair du pantalon et retirez-le. Si vous suspectez que la partie métallique de la braguette est chaude, utilisez un gant pour la détacher ou demandez de l'aide à un collègue. Ensuite, sortez des bottes.
- E. Si vos vêtements sont contaminés par des produits chimiques dangereux ou des liquides inflammables, vous devez les retirer en évitant soigneusement tout contact avec des pièces contaminées. Arrosez les vêtements sur les lieux avec un réglage à basse pression. Assurez-vous de placer les vêtements dans des sacs en plastique pour permettre une manipulation en toute sécurité par le personnel de blanchisserie. Les vêtements exposés à des fluides corporels peuvent être lavés et désinfectés pour réduire le risque d'exposition à des agents pathogènes transmissibles par le sang. Voir les procédures de lavage, de décontamination et de désinfection à la section 12 du présent guide.

- F. Pendant et après le retrait de l'équipement, inspectez toujours la présence éventuelle de produits chimiques, de fluides corporels ou d'autres contaminants, ainsi que tout signe d'usure ou de dommage. Voir la section 12 des Procédures de lavage, de décontamination et de désinfection et la section 6 des Procédures d'inspection.

8.6 RETRAIT D'URGENCE (VOIR FIG. 10)

Soyez conscient des signes d'équipement surchauffé tels que :

1. Dégagement de vapeur ou de gaz dû à la combustion des colorants.
2. Décoloration de tout élément EPI.

! DANGER

Évitez de comprimer l'équipement surchauffé. La compression d'un EPI surchauffé peut provoquer des brûlures dues à la vapeur. Si nécessaire, tenez les bras écartés de votre corps et demandez à une autre personne de dérouler le manteau de vos bras afin d'éviter de comprimer la veste surchauffée contre ceux-ci.

9. CHEVAUCHEMENT ET AJUSTEMENT APPROPRIÉS

! AVERTISSEMENT

Plusieurs styles différents de vêtements conformes à la norme EN 469 (manteaux et pantalons) sont disponibles chez LION et chez divers autres fabricants. Vous devez vous assurer que votre manteau et votre pantalon sont compatibles. Le fait de ne pas assortir les styles appropriés de manteaux et de pantalons peut entraîner de graves brûlures, coupures ou abrasions dans le bas du dos et le torse. Si vous n'êtes pas sûr, contactez LION pour plus d'informations.

9.1 CHEVAUCHEMENT

Pour assurer une bonne protection, vérifiez que la veste et le pantalon maintiennent un chevauchement lorsque vous levez les deux mains complètement au-dessus de la tête et que vous penchez vers l'avant jusqu'à ce que le bout des doigts touche le sol sans plier les genoux. En position verticale, les poignets et les chevilles doivent rester couverts lorsque vous portez la taille appropriée. Cette exigence est vérifiée au moyen d'une inspection visuelle suivant les étapes décrites dans la présente section.

La taille d'un pompier affecte le chevauchement

Les pompiers mesurant plus de 1,73 m DOIVENT porter un manteau dont la longueur, mesurée du bas du col dans le dos jusqu'au bas de l'ourlet, est de 81 cm ou PLUS. Une attention particulière doit être portée aux pompiers ayant un torse long, quelle que soit leur taille, afin de garantir que les exigences de recouvrement soient respectées.

Pour contrôler le recouvrement, les tests suivants doivent être effectués en portant l'ensemble complet de protection, sans le masque autonome (ARI) :

- A. Position standard A (**FIG. 11A**). En position debout, tendez la main au-dessus de votre tête aussi haut que possible, les mains jointes. La doublure intérieure du manteau doit chevaucher le haut du pantalon d'au moins 5 cm (2 pouces).

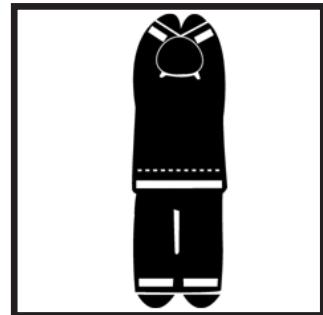


FIG. 11A
EN Position A



FIG. 11B
EN Position B

- B. Position standard B (**FIG. 11B**). En position debout, mains jointes et bras tendus au maximum vers le haut, penchez-vous en avant jusqu'à un angle de 90 °, puis inclinez-vous à gauche, à droite, et enfin en arrière. La doublure intérieure du manteau doit chevaucher le haut du pantalon d'au moins 5 cm (2 pouces).
- C. Les bords inférieurs de votre pantalon doivent chevaucher le haut de vos bottes de 10 à 15 cm (4 à 6 pouces). Les gants et les protège-poignets doivent se chevaucher d'au moins 7,5 cm afin d'éliminer tout espace où les poignets pourraient être exposés.

9.2 VÉRIFICATION DE L'AJUSTEMENT

Tous les vêtements doivent être suffisamment lâches au niveau du torse, des bras et des jambes pour garantir le maintien des espaces d'air isolés. Si le vêtement se regroupe au niveau des épaules ou se lie au niveau des épaules, des bras, des cuisses ou de l'entrejambe, il est probablement trop petit. Les vêtements ne doivent pas non plus être trop amples, car cela pourrait entraver la mobilité ou la dextérité et placer un stress aux mauvais endroits dans les vêtements. Lors de la réception de vêtements neufs ou de remplacement, assurez-vous qu'il y ait une légère marge de tissu autour des bras et des épaules. Testez ensuite la mobilité en montant des escaliers, en rampant ou en marchant accroupi.

9.3 VÉRIFICATION DE LA TAILLE

Manteau. Le tour de poitrine indiqué pour un manteau ne doit JAMAIS être inférieur à la circonférence de votre propre poitrine, mesurée sous vos bras. Les manteaux sont conçus avec une longueur supplémentaire pour assurer un meilleur ajustement par-dessus les vêtements. Lorsque vos bras sont au repos, les poignets des manches doivent dépasser légèrement vos poignets afin de garantir une couverture complète.

Pantalon. Le tour de taille indiqué pour un pantalon ne doit JAMAIS être inférieur à la circonférence de votre propre taille, mesurée au niveau de votre nombril. Assurez-vous que les bords inférieurs de votre pantalon chevauchent le haut de vos bottes de 10 à 15 cm (4 à 6 pouces).

Si le vêtement ne semble pas vous aller correctement, vérifiez l'étiquette pour confirmer qu'il correspond bien à votre taille mesurée et qu'il s'agit bien du vêtement qui vous est destiné.

9.4 BON AJUSTEMENT DU DISPOSITIF DE TRACTION ET DE SAUVETAGE (DAD)

! DANGER

Ne portez jamais de vêtements qui ne vous vont pas correctement. Si vous avez une question ou s'il y a un problème avec l'ajustement des vêtements, contactez votre responsable pour obtenir de l'aide. Porter un vêtement de protection mal ajusté peut réduire son efficacité et entraîner de graves brûlures, coupures ou abrasions, ou limiter dangereusement votre capacité à éviter des blessures en situation d'urgence.

Avant d'utiliser votre DRD, vérifiez qu'il est correctement installé, qu'il ne comprime ni ne gêne vos bras ou votre torse, et qu'il ne limite pas votre amplitude de mouvement. Si vous ressentez une tension d'une manière ou d'une autre, retirez votre manteau, vérifiez que la sangle entre la couche et la doublure intérieure n'est pas tordue, ajustez le DRD et vérifiez à nouveau l'ajustement pour vous assurer que le problème a été résolu.

10. CONSIDÉRATIONS RELATIVES AU MARQUAGE

Pour marquer le nom d'une personne ou d'autres renseignements d'identification, un marqueur de lessive indélébile peut être utilisé. LION recommande les directives suivantes :

- 10.1** Vérifiez les étiquettes existantes – La veste et le pantalon contiennent tous deux une étiquette pour des marquages personnalisés, tels que des codes-barres, et sont également équipés d'une étiquette RFID. De plus, le marquage CE sur la veste ou le pantalon peut contenir des informations personnalisées. Avant d'ajouter des marquages, vérifiez l'étiquette d'information sur les vêtements (qui comprend un code-barres) pour voir si des détails d'identification adéquats sont déjà fournis par le fabricant.
- 10.2** Emplacements de marquage recommandés – Si un marquage supplémentaire est nécessaire, les zones appropriées comprennent le dessous du rabat-tempête du manteau ou les parements intérieurs à l'avant du manteau, car ils offrent une bonne protection. Pour les pantalons, le dessous de la parementure au niveau de la braguette est recommandé. La veste comporte également un porte-étiquette transparent, permettant d'y insérer une carte contenant des informations personnelles.
- 10.3** Zones de marquage interdites – N'appliquez pas de lettres, d'emblèmes, de garnitures ou d'autres éléments d'identification susceptibles de pénétrer la barrière contre l'humidité. N'écrivez pas sur la couche extérieure, la barrière contre l'humidité ou le substrat textile de la couche barrière contre l'humidité, car les encres indélébiles pourraient endommager le film ou le revêtement.

NE MARQUEZ JAMAIS SUR LES ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ, DE NETTOYAGE OU D'INFORMATION SUR VOS VÊTEMENTS !

11. UTILISER VOS VÊTEMENTS EN TOUTE SÉCURITÉ : COMMENT MINIMISER LE RISQUE DE BLESSURE

- 11.1 PRÉPARATION** Avant de commencer toute opération d'urgence en cas d'incendie ou de menace d'incendie, vos vêtements doivent être enfilés conformément aux procédures de la section 8 du présent guide, et vérifiés par un partenaire pour s'assurer qu'il y a un chevauchement approprié aux zones d'interface, comme décrit à la section 9 du présent guide.

! DANGER

Portez toujours des vêtements propres et parfaitement secs lors de toute opération de lutte contre les incendies structurels. Les vêtements sales ou contaminés peuvent être combustibles, causant de graves brûlures à l'utilisateur.

CARACTÉRISTIQUES DU FEU

- 11.2** Les incendies sont des environnements intrinsèquement dangereux et imprévisibles.
Les températures peuvent varier jusqu'à plus de 1100 °C (2000 °F) en quelques secondes. Il est important de comprendre ces conditions afin de maximiser votre protection et de comprendre la capacité limitée de vos vêtements à vous protéger contre tous les dangers qui peuvent être présents en cas d'incendie.

11.3 RISQUES DE BRÛLURE : TYPES DE TRANSFERT DE CHALEUR

Il existe trois types de transfert de chaleur dans un incendie qui peuvent causer des brûlures : la conduction, la convection et le rayonnement. **La conduction** est le transfert direct de chaleur par contact avec un objet chaud. **La convection** est le transfert de chaleur à travers un milieu, par exemple l'air. **Le rayonnement thermique** est le transfert de chaleur sous forme d'énergie lumineuse. Les pompiers subissent les trois types de chaleur lors d'un incendie et doivent comprendre leurs effets sur les vêtements conformes à la norme EN 469.

Conduction : Le risque d'être brûlé par la chaleur conductrice en portant des vêtements conformes à la norme EN 469 est souvent sous-estimé. Ce danger très réel est considérablement accru si vos vêtements sont mouillés ou compressés. L'eau peut fournir une liaison conductrice entre des surfaces qui ne se toucheraient peut-être pas autrement, augmentant les risques de conduction thermique en déplaçant l'air isolant entre et à l'intérieur des couches des vêtements. L'eau est un très mauvais isolant ; elle conduit la chaleur avec une efficacité dangereuse et totalement imprévisible !

! DANGER

L'humidité dans les vêtements peut réduire l'isolation et entraîner des brûlures d'échaudage ! Assurez-vous toujours que vos vêtements sont secs avant de les porter dans une situation d'urgence. Faites sécher vos vêtements entre les interventions pour réduire le risque de brûlures graves. Inspectez vos vêtements pour détecter les trous et autres dommages, et sécurisez toujours toutes les fermetures pour empêcher la pénétration de l'humidité de l'environnement du feu. Suivez les instructions d'inspection, d'entretien, d'entreposage, de réparation, de mise hors service et d'élimination de ce guide pour vous assurer que la barrière contre l'humidité n'est pas usée ou dans un état dangereux.

Vous pouvez être brûlé par la chaleur conductrice lorsque vous entrez en contact avec des surfaces ou des objets chauffés. Le risque de brûlures conductrices graves est encore plus élevé lorsque vous entrez en contact avec des surfaces ou des objets **chauds tout en comprimant des parties de vos vêtements et en vous exposant à trop de chaleur**. La compression (**FIG. 12**) rapproche les surfaces et déplace l'air, ce qui entraîne le transfert de chaleur entre les surfaces extérieures et les couches intérieures. Par exemple, des brûlures peuvent survenir sur les genoux en rampant sur des surfaces chaudes et sur les épaules où les sangles de l'ARI ont comprimé le tissu environnant contre la peau. Une autre brûlure par compression courante peut se produire sans contact direct avec un objet ou une surface chaude, lorsque l'avant-bras et les épaules du pompier sont exposés à la chaleur en tenant un tuyau.

Convection : La chaleur convective se déplace dans l'air, même s'il n'y a pas d'apparition immédiate de feu. La chaleur convective peut éléver la température de vos vêtements à un point où des brûlures par conduction peuvent facilement se produire. L'air convectif peut également pénétrer à l'intérieur de vos vêtements en pénétrant dans les interstices des zones d'interface.

Rayonnement thermique : Le rayonnement thermique est le transfert de chaleur sous forme d'énergie lumineuse dans un matériau, directement à partir de flammes ou réfléchi par des objets chauds. Les facteurs qui affectent la vitesse de transfert de chaleur rayonnante comprennent la différence de température entre deux surfaces, leur distance l'une par rapport à l'autre et la réflectivité de chaque surface. (**FIG. 13**).

11.4 TACTIQUES POUR RÉDUIRE LE RISQUE DE BRÛLURES AUX JAMBES

Un programme récemment mis en place pour réduire les brûlures aux jambes et aux genoux repose sur quatre actions clés : BALAYER, CHANGER, S'ACCROUPIR, et SE DÉPLACER (SWEEP, SWITCH, SQUAT, SHIFT).

Balayer : Vous devez balayer le sol avec le tuyau d'arrosage pour déplacer les débris et réduire la température de surface du sol.

Changer : Faites passer votre poids d'un genou à l'autre en avançant la lance afin de limiter le contact avec les surfaces chaudes.

S'accroupir : En vous accroupissant, vous soulevez votre équipement de protection du sol, évitant ainsi les brûlures par compression.

Se déplacer : En déplaçant votre poids d'un genou à l'autre lorsque vous êtes à genoux, vous réduisez la durée de contact de vos genoux avec la surface chaude, diminuant ainsi le risque de brûlures par compression à travers votre équipement.

Une autre technique consiste à s'agenouiller sur votre tuyau d'arrosage. Cela vous permettra de garder vos genoux éloignés des surfaces chaudes pendant de longues périodes.

S'accroupir trop longtemps peut également entraîner des brûlures par compression. Lorsque vous vous accroupissez, votre pantalon de protection peut se comprimer contre certaines zones de votre genou et de votre jambe. La chaleur peut pénétrer plus rapidement à travers ces zones comprimées qu'à travers les parties non compressées de vos vêtements de protection, entraînant des brûlures.

AVERTISSEMENT

Des brûlures conductrices peuvent se produire lorsque votre EPI est tiré fermement sur votre corps, par exemple lorsque vous êtes à genoux ou que vous tirez la ligne d'attaque, en raison de la compression des couches de protection. Cela peut également se produire lorsque vos vêtements sont mouillés ou humides, car l'humidité peut transférer la chaleur beaucoup plus rapidement que l'air.



FIG. 12

La compression fait s'effondrer les poches d'air isolantes dans les couches d'EPI, accélérant ainsi le taux de transfert de chaleur vers votre corps. C'est pourquoi la compression contre les surfaces chaudes peut provoquer des brûlures.



FIG. 13

La chaleur rayonnante des surfaces chaudes et des flammes peut provoquer des brûlures.

! AVERTISSEMENT

Évitez de marcher directement sur des objets brûlants ou des sources de chaleur qui pourraient pénétrer dans l'ourlet du pantalon et provoquer des brûlures.

! AVERTISSEMENT

Vous devez toujours vous assurer que le chevauchement entre vos bottes et votre pantalon est sûr lorsque vous combattez un incendie. Empêchez l'ourlet de votre pantalon de s'accrocher au haut de vos bottes, ce qui pourrait exposer le bas de vos jambes à des blessures.

! DANGER

Minimisez la compression de vos vêtements à tout moment. Le contact avec des objets chauds peut considérablement réduire l'isolation et provoquer des brûlures par ébouillantage, parfois sans sensation de chaleur ni avertissement. Si vous ressentez des picotements, déplacez-vous immédiatement vers un endroit plus frais. Si vous ne réagissez pas immédiatement, vous pourriez vous brûler.

! DANGER

La chaleur conduite, convective ou rayonnante peut pénétrer rapidement dans vos vêtements. Des niveaux dangereux de chaleur peuvent être présents à l'intérieur ou à l'extérieur d'une structure même en l'absence de flammes, et des brûlures peuvent survenir à des températures relativement basses. Si vous ressentez des brûlures dues à une exposition aux radiations thermique, en train de se développer, fuyez immédiatement vers un endroit frais et sûr et retirez vos vêtements de protection. Vous pouvez être brûlé sans aucun signal d'avertissement ou subir des dommages à vos vêtements.

11.5 BRÛLURES

Les brûlures sont fonction du temps et de la température. Plus la température de la source de chaleur est élevée et plus le temps d'exposition est long, plus la gravité des brûlures est importante.

Les brûlures au premier degré commencent lorsque la température de la peau atteint environ **48 °C (118 °F)**.

Les brûlures au deuxième degré se produisent lorsque la peau atteint environ **55 °C (131 °F)**.

Les brûlures au troisième degré se produisent lorsque la température de la peau atteint environ **67 °C (152 °F)**.

En termes de flux de chaleur, la peau non protégée recevra une brûlure au deuxième degré après seulement une exposition de 30 secondes à 0,45 watt par centimètre carré. Des études ont montré que les flammes d'un incendie de faible intensité, comme un feu de corbeille à papier, peuvent atteindre des températures proches de 705 °C, avec un flux de chaleur supérieur à 4 watts par centimètre carré, et que la température ambiante peut monter jusqu'à 400 °C. Ainsi, même les petits incendies peuvent générer plusieurs fois le niveau de chaleur pour causer de graves brûlures aux pompiers qui ne portent pas TOUT leur ensemble de protection de manière sécurisée.

! DANGER

Des expositions prolongées ou répétées à la chaleur augmentent la température des vêtements et peuvent provoquer des brûlures, même après que le pompier ne soit plus exposé à des températures élevées. Minimisez l'exposition à la chaleur en utilisant de l'eau pour refroidir l'environnement ou en vous échappant rapidement après une courte période de temps. Le non-respect de ces instructions entraînera desbrûlures sous vos vêtements.

! DANGER

L'accumulation de chaleur dans les vêtements conformes à la norme EN 469 peut provoquer des brûlures sans qu'aucun dommage ne soit visible sur les vêtements. N'attendez jamais les signes de dommages aux vêtements pour vous avertir d'une brûlure imminente. Soyez toujours conscient de votre environnement et soyez prêt à vous échapper si vous commencez à ressentir des sensations de picotement ou de brûlure.

! DANGER

Les pompiers exposés à un embrasement généralisé (flashover), un retour de flamme (backdraft) ou à d'autres environnements de flammes et de chaleur intense courrent un RISQUE EXTRÊME de blessures graves par brûlure et de décès, même lorsqu'ils portent leurs vêtements de protection conforme à la norme EN 469 pour pompiers.

11.6 STRESS THERMIQUE : UNE CAUSE IMPORTANTE DE BLESSURES CHEZ LES POMPIERS

Le travail physique dans un environnement chaud ou très chaud provoque une élévation de la température interne du corps. Pour protéger le corps contre la chaleur, le cœur commence à battre plus vite, ce qui permet d'acheminer plus de sang vers la surface de la peau. Les vaisseaux sanguins près de la peau se dilatent afin qu'ils puissent transporter plus de sang. De cette façon, le sang à l'intérieur du corps peut être évacué près de la surface du corps et refroidi. Surtout, le corps produit de la sueur qui s'évapore de la peau pour assurer le refroidissement. Ces réponses naturelles ne fonctionnent pas très bien dans toutes les conditions suivantes : la température de l'air ambiant est d'au moins 24 °C (75 °F) ou plus, l'isolation du vêtement bloque le transfert de chaleur loin du corps, le vêtement bloque l'évaporation de la sueur ou l'effort des muscles produit plus de chaleur que le système ne peut en éliminer. Lorsque la température corporelle devient trop élevée, les résultats peuvent être une tension thermique, un épuisement dû à la chaleur ou un coup de chaleur.

! AVERTISSEMENT

Le surmenage dans des conditions chaudes tout en portant des vêtements conformes à la norme EN 469 peut entraîner un épuisement dû à la chaleur ou un coup de chaleur. Les symptômes de l'épuisement par la chaleur sont une sensation générale de faiblesse, des étourdissements, un pouls rapide, une pression artérielle basse en position debout ou assise et/ou un mal de tête. La peau peut être humide ou moite. Si vous ressentez des symptômes, rendez-vous dans un endroit frais, retirez vos vêtements et hydratez-vous. Ne pas consulter rapidement un médecin peut entraîner un coma voire la mort.

! AVERTISSEMENT

Les symptômes d'un coup de chaleur sont une peau chaude et sèche sans transpiration, une température corporelle très élevée, une faiblesse, des étourdissements, une respiration rapide, des nausées, une perte de conscience et parfois une confusion mentale. Si vous ressentez l'un des symptômes ci-dessus à tout moment, rendez-vous immédiatement dans un endroit frais, enlevez vos vêtements, buvez des liquides et consultez un médecin. Ne pas consulter rapidement un professionnel de santé peut entraîner un coma, voire la mort. Le refroidissement immédiat est essentiel à la survie en cas de coup de chaleur.

11.7 CRISES CARDIAQUES : RÉSULTAT D'UN SURMENAGE PHYSIQUE

Pendant les opérations de lutte contre les incendies, le cœur bat plus vite en raison de la nécessité d'acheminer plus de sang vers les muscles qui travaillent. Ce sang transporte plus d'oxygène vers les muscles afin qu'ils puissent faire face à la charge de travail accrue.

Un autre facteur d'augmentation du rythme cardiaque est la présence d'adrénaline, l'hormone du "combat ou de la fuite", dans le corps du pompier en cas d'urgence. L'adrénaline présente dans votre système fait pomper le cœur encore plus rapidement que lors d'une activité normale.

Tous ces facteurs de stress pourraient exercer une pression trop importante sur le cœur, entraînant une crise cardiaque. Le cœur ne peut tout simplement pas supporter la charge qui lui est imposée.

! AVERTISSEMENT

Vous devez être en bonne forme physique pour effectuer en toute sécurité un travail ardu dans des conditions stressantes. La pratique régulière d'exercices cardiovasculaires, l'arrêt du tabac, un entraînement approprié, une alimentation équilibrée et le maintien d'un poids sain contribuent à diminuer le risque d'infarctus du myocarde.

11.8 PÉNÉTRATION DE LIQUIDE ET MATIÈRES DANGEREUSES

Protection LIMITÉE contre la pénétration des liquides

Le but des vêtements est de fournir une protection limitée contre le contact accidentel avec des produits chimiques rencontrés lors d'opérations de routine.

! AVERTISSEMENT

Avec le temps, à mesure que les vêtements sont portés et vieillissent, la capacité de la barrière d'humidité à protéger contre la pénétration des produits chimiques présents sur le site d'intervention s'atténuerà progressivement. Voir la section Durée de vie utile de ce guide, et EN 469:2020.

Aucune protection contre l'exposition aux matières dangereuses

De plus, les pompiers sont exposés à un nombre presque illimité d'autres produits chimiques potentiellement dangereux dans le cadre de leurs activités.

Vos vêtements conformes à la norme EN 469 ne sont PAS conçus pour vous protéger contre les risques liés aux interventions sur des matières dangereuses. Vous DEVEZ utiliser un équipement de protection approprié dans les situations impliquant des matières dangereuses CBRN, liquides ou vapeur.

! AVERTISSEMENT

L'exposition aux particules de fumée produites par la combustion peut affecter la santé cardiovasculaire. Vous devez bien sécuriser toutes les zones d'interface afin de réduire au minimum l'entrée des contaminants dangereux présents sur le site d'intervention.

! AVERTISSEMENT

Si vous subissez une exposition accidentelle ou fortuite à une matière dangereuse, vous devez suivre les précautions de la section 12 du présent guide concernant le lavage et la décontamination, afin de limiter l'exposition pour vous-même et pour les autres.

11.9 ÉLECTROCUTION

⚠ AVERTISSEMENT

Vos vêtements ne sont PAS conçus pour vous protéger contre l'électrocution. Lorsque vous entrez dans un bâtiment, vous ne devez JAMAIS toucher le câblage sous tension, surtout si vos vêtements sont mouillés. Ne laissez jamais les tuyaux, les buses ou tout autre équipement d'incendie que vous utilisez entrer en contact avec le câblage sous tension.

⚠ AVERTISSEMENT

Vos vêtements ne sont pas conçus pour être utilisés comme dispositifs de flottaison. Utiliser vos vêtements de protection comme dispositif de flottaison peut entraîner des blessures graves voire la mort.

11.10 AUTRES FACTEURS INFLUANT SUR LA SÉCURITÉ

Les facteurs supplémentaires suivants peuvent affecter la protection limitée fournie par les vêtements :

- Les conditions sur le terrain de l'incendie ou sur tout autre site d'opérations d'urgence qui dépassent le cadre des objectifs limités de ces vêtements ;
- Modifications, réparations ou remplacements non autorisés de composants des vêtements qui ne sont pas autrement conformes aux spécifications de LION ; et
- L'ajout d'accessoires qui ne sont pas approuvés par LION comme étant compatibles avec les vêtements conformes à la norme EN 469. Si vous avez des questions concernant l'impact des accessoires sur les performances de vos vêtements en dessous des exigences de la norme EN 469, contactez LION.

12. LAVAGE, DÉCONTAMINATION ET DÉSINFECTION

12.1 DANGERS DES VÊTEMENTS SALES : POURQUOI LE LAVAGE ET LA DÉCONTAMINATION SONT IMPORTANTS

Vous pouvez être exposé à de nombreuses substances dangereuses au travail. Ces substances peuvent contaminer vos vêtements et vous causer des dommages après que votre corps soit entré en contact avec vos vêtements. Cette section vous explique comment laver et décontaminer vos vêtements pour réduire ces dangers.

Contaminants habituels du terrain d'incendie : De nombreux produits de combustion d'incendie, y compris les hydrocarbures, les composés aromatiques polynucléaires, les métaux tels que le cadmium et le chrome, les acides et la suie, sont dangereux pour le pompier. Ces substances peuvent s'incruster dans les fibres de vos vêtements, pénétrer dans les couches internes et pénétrer dans le corps par ingestion, absorption, inhalation et contact parentéral. De plus, les particules et autres produits de combustion peuvent réduire la résistance aux flammes de vos vêtements et augmenter la capacité de vos vêtements à conduire l'électricité. Pour réduire le risque de dommages à long terme causés par des substances dangereuses présentes dans les produits de combustion d'incendie ou des produits chimiques dangereux, vous DEVEZ laver vos vêtements.

Produits chimiques dangereux : En cas d'exposition accidentelle ou fortuite à un produit chimique dangereux, suivez toutes les précautions de cette section afin de limiter l'exposition et les risques pour vous-même et les autres.

Vous devez arroser les vêtements contaminés sur les lieux afin de limiter l'exposition à des produits chimiques dangereux, de réduire l'exposition à d'autres personnes et d'empêcher les produits chimiques de se déposer dans vos vêtements.

⚠ DANGER

Gardez toujours vos vêtements propres et parfaitement secs lors de toute opération de lutte contre les incendies structurels. Les vêtements sales ou contaminés peuvent être combustibles, causant de graves brûlures à l'utilisateur.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour réduire le risque de contamination par des substances dangereuses présentes dans les produits de combustion ou les produits chimiques dangereux, vous DEVEZ laver votre vêtement de protection.

! AVERTISSEMENT

La décontamination des vêtements et des équipements de protection est un processus compliqué pour lequel il n'y a aucune garantie que les éléments de protection sont exempts de contamination. Bien que le but de la décontamination soit d'éliminer tous les contaminants de l'élément, les procédures de décontamination ou les processus de nettoyage ne sont pas toujours efficaces à 100 % pour éliminer toute contamination.

Agents pathogènes transmissibles par le sang : Vos vêtements peuvent être exposés à des fluides corporels pouvant contenir des agents pathogènes transmissibles par le sang. Les procédures de lavage décrites plus loin dans cette section réduiront votre risque d'infection par ces dangers.

12.2 FRÉQUENCE

Nettoyez les vêtements au moins une fois par an ou dès que possible après une contamination ou une exposition à de la fumée, du sang ou des fluides corporels, ou à des substances dangereuses.

! AVERTISSEMENT

Lavez toujours vos vêtements de protection séparément des autres articles. Ne lavez jamais vos vêtements de protection à la maison ou dans des laveries publiques afin d'éviter la propagation de contaminations chimiques ou de produits de combustion dangereux aux autres articles.

! AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais de nettoyeurs haute pression à grande vitesse ou de tuyaux à pression pour laver les vêtements. Ces outils peuvent gravement endommager les matières premières et les coutures.

12.3 PRODUITS DE NETTOYAGE

Lavage de routine :

- A. Nettoyants disponibles dans le commerce. Utilisez des produits de nettoyage disponibles dans le commerce avec un pH supérieur à 6,0 et inférieur à 9,5. De nombreux produits de nettoyage ménagers font partie de cette gamme.
- B. Nettoyage et prétraitement des taches. Des nettoyants et des prétraitements pour taches sont disponibles auprès des fournisseurs de produits de nettoyage industriel. Toujours vérifier la FDS (fiche de données de sécurité) et les instructions du produit avant utilisation.

! AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais d'eau de Javel chlorée ou de produits chlorés pour nettoyer vos vêtements. Même de petites quantités de chlore réduiront considérablement les qualités protectrices de vos vêtements. Les agents de blanchiment non chlorés sont acceptables.

12.4 NETTOYAGE DES TACHES

- A. Utilisez un produit de nettoyage compatible avec les tissus des vêtements de protection pour nettoyer les taches légères et les salissures sur les vêtements.
- B. Appliquez le nettoyant une ou deux fois sur les zones souillées selon les instructions de dilution et d'application du produit de nettoyage. Voir la section 12.3 pour les directives sur les produits de nettoyage.
- C. Pour les couches extérieures seulement, utilisez une brosse à poils doux (brosse à dents ou brosse à ongles trempée dans l'eau) pour frotter doucement la zone souillée pendant 1 ou 2 minutes. Pour les matériaux de la doublure intérieure, frottez doucement les tissus ensemble.
- D. Rincez soigneusement les vêtements à l'eau froide.

Contactez LION pour plus d'informations sur la compatibilité des produits de nettoyage avec les vêtements de protection.

! AVERTISSEMENT

N'utilisez pas de solvants à base de pétrole pour nettoyer les taches. Ces produits peuvent réduire les qualités protectrices limitées des vêtements.

12.5 PRÉTRAITEMENT

- A. Appliquez le produit de prétraiteme nt sur les zones souillées conformément aux instructions du produit de prétraiteme nt sur la dilution et l'application.
- B. Rincez soigneusement les vêtements à l'eau froide.
- C. Placez les vêtements dans la machine à laver et suivez les procédures de lavage de cette section.



Ne pas utiliser
d'eau de
Javel chlorée

12.6 ZONES TRÈS SALES

- A. Faites sécher les vêtements à l'air libre avant d'appliquer le produit de nettoyage.
- B. Saturer la zone très sale et environnante selon les instructions du produit de nettoyage sur la dilution et l'application. Suivez les instructions du produit de nettoyage pour la durée du trempage.
- C. Pour les couches extérieures seulement, utilisez une brosse à poils doux (brosse à dents ou brosse à ongles trempée dans l'eau) pour frotter doucement la zone souillée pendant 1 ou 2 minutes. Pour les matériaux de la doublure intérieure, frottez doucement les tissus ensemble.
- D. Rincez soigneusement les vêtements à l'eau froide.
- E. Répétez les étapes B-D si nécessaire.
- F. Placez les vêtements dans la machine à laver comme indiqué dans les procédures de lavage de cette section.

12.7 LAVAGE EN MACHINE

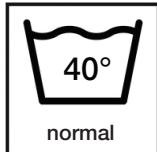
Préparation

Avant le lavage, assurez-vous de respecter toutes les directives nationales et locales pour la manipulation des effluents des évier s utilitaires. Lavez TOUJOURS les bretelles séparément afin d'éviter le transfert de saleté d'un élément à l'autre.

- A. Retirez les bretelles et lavez-les à la main avec un détergent doux et une brosse à poils souples, rincez abondamment, puis suspendez-les pour les faire sécher à l'air libre, À L'ÉCART DE LA LUMIÈRE DIRECTE OU INDIRECTE DU SOLEIL, DE LA LUMIÈRE FLUORESCENTE ET D'OBJETS TRANCHANTS. Voir la section 12.3 pour les directives sur les produits de nettoyage.
- B. Prétraiter les vêtements très sales en suivant les étapes des procédures de nettoyage et de prétraiteme nt des taches des sections 12.4 à 12.6 du présent guide.
- C. Fixez toutes les fermetures ou autres pièces métalliques et retournez les vêtements ou placez-les dans un grand sac à linge qui peut être fermé pour éviter d'endommager les vêtements ou la cuve de lavage.
- D. Fixez toutes les fermetures auto-agrippantes les unes aux autres pour réduire le risque d'endommager les parties délicates de vos vêtements.



température de l'eau



cycle de lavage en machine/
température de l'eau



Ne pas utiliser d'eau de Javel chlorée

Paramètres de la machine

Utilisez un extracteur à chargement frontal ou une machine à laver à chargement frontal avec un mouvement de tambour pour le lavage. N'utilisez pas une machine à chargement par le haut, car elle ne lavera pas vos vêtements aussi soigneusement, et l'agitateur pourrait endommager les vêtements et réduire leur durabilité et leur valeur protectrice.

Utilisez les paramètres suivants de l'appareil :

- A. La température de lavage ne doit pas dépasser 60 °C (120 °F).
- B. Cycle normal.
- C. Utilisez des vitesses d'extraction inférieures à 100 g.
- D. Rinsez deux fois Le double rinçage élimine les saletés résiduelles et assure la suppression des détergents. Si votre machine ne fait pas automatiquement un double rinçage, un deuxième cycle de rinçage complet doit être exécuté sans ajouter de détergent.

Procédures de lavage

- A. Chargez la machine avec les vêtements à laver. Suivez les instructions du fabricant de la machine pour connaître la taille de la charge appropriée. Une surcharge de la machine peut entraîner un nettoyage incomplet et d'autres mauvais résultats de nettoyage.
- B. Ajoutez un produit de nettoyage selon les instructions du fabricant. Ne pas utiliser d'eau de Javel chlorée ; un agent de blanchiment sans chlore peut être utilisé. Assurez-vous que des outils de mesure précis sont utilisés pour la bonne quantité de produit de nettoyage. Voir la section 12.3 pour les directives sur les produits de nettoyage.
- C. Réglez la machine à laver sur le cycle normal et démarrez le cycle de lavage.

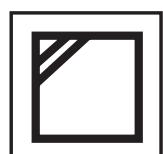
12.8 RÉIMPRÉGNATION

Une réimprégnation déperlante à l'eau, à la saleté et à l'huile des vêtements de protection doit être effectuée après 1 cycle de lavage. Dans la mesure du possible, l'enveloppe extérieure doit être lavée séparément lors du processus d'imprégnation. Le fluorocarbone est ajouté au cycle de rinçage final après le lavage.

Le fluorocarbure est activé par un traitement thermique ultérieur dans le sécheur. Si possible, seule l'enveloppe extérieure doit être séchée mécaniquement pendant ce processus de réimprégnation à une température de 60 °C et doit être séchée à l'air libre. Les couches de doublure doivent toujours être séchées à l'air libre. Veuillez respecter les instructions d'utilisation de l'agent d'imprégnation. Contactez le fabricant pour plus d'instructions et de conseils sur le produit approprié à utiliser pour la réimprégnation.



Sécher à l'air libre/Étendre à l'air libre



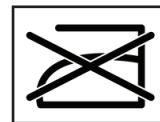
à l'ombre

12.9 SÉCHAGE

- A. Retirez les vêtements de la machine à laver et, s'ils ne sont pas déjà à l'envers après le lavage, retournez-les pour exposer les surfaces intérieures. Séchez-en le suspendant dans un endroit ombragé qui reçoit une bonne ventilation transversale ou utilisez un ventilateur pour faire circuler l'air.
- B. N'utilisez pas de sèche-linge automatique car l'action mécanique et la chaleur excessive peuvent endommager ou rétrécir vos vêtements.

12.10 NE PAS NETTOYER À SEC

Ne nettoyez jamais vos vêtements à sec. Le nettoyage à sec endommagera les vêtements et réduira leurs propriétés de protection.



Ne pas repasser

12.11 NETTOYAGE EN SOUS-TRAITANCE

LION recommande de faire appel à un prestataire de services pour le nettoyage contractuel.



Ne jamais nettoyer à sec

! AVERTISSEMENT

Ne suspendez pas les vêtements pour les faire sécher à la lumière directe ou indirecte du soleil, ou à la lumière fluorescente. La lumière réduira considérablement la résistance des coutures, et décolorera et réduira considérablement la résistance et les qualités protectrices des composants des vêtements.

12.12 LAVAGE À LA MAIN DANS UN ÉVIER UTILITAIRE

LION **NE RECOMMANDÉ PAS** cette méthode pour laver vos vêtements.

Cependant, si aucune autre option n'est disponible, le lavage à la main est préférable à l'absence de lavage.

Préparation : Avant le lavage, assurez-vous de respecter toutes les directives nationales pour la manipulation des effluents des éviers utilitaires. Portez des gants en caoutchouc pour vous protéger contre l'exposition aux contaminants.

Produits de nettoyage : Utilisez les mêmes produits de nettoyage que ceux utilisés pour le lavage en machine.

Procédures : Assurez-vous que la température de l'eau ne dépasse pas 40 °C (105 °F). À l'aide d'une brosse à main, frottez doucement les surfaces de la doublure intérieure et de la couche extérieure. Un nettoyage excessif peut endommager les matériaux de vos vêtements ou réduire leur durée de vie utile.

Séchage : Voir la section 12.9 pour la procédure de séchage.

! AVERTISSEMENT

Ne nettoyez jamais vos vêtements à sec. De nombreux composants des vêtements ne fonctionneront pas s'ils sont nettoyés à sec.

12.13 NE PAS BROSSER/LAVER SUR LE SOL DE LA CASERNE

LION **NE RECOMMANDÉ PAS** de laver vos vêtements à la brosse sur le sol de la station car cette méthode n'est pas efficace et peut les endommager.

12.14 DÉCONTAMINATION ET DÉSINFECTION

Norme applicable : Vous devez lire et avoir mis en place les installations et les procédures nécessaires à un programme de contrôle des infections des pompiers.

! AVERTISSEMENT

Seul un expert formé en décontamination doit tenter de décontaminer les vêtements. Contactez LION ou un fournisseur de services pour obtenir de l'aide afin de déterminer si la décontamination est possible, et le nom de l'organisme approprié pour effectuer la décontamination.

! AVERTISSEMENT

Pour réduire le risque de dommages causés par des substances dangereuses présentes dans les produits de combustion d'incendie, les produits chimiques dangereux et les fluides corporels, vous DEVEZ laver, décontaminer et/ou désinfecter vos vêtements après chaque exposition à ces substances dangereuses.

Préparation : Retirez les vêtements contaminés et infectés de l'utilisateur et du service opérationnel avant de commencer. Les vêtements doivent rester hors service jusqu'à ce qu'ils soient décontaminés et désinfectés. Portez des gants de protection et des vêtements et équipements de protection appropriés lors de la décontamination et de la désinfection.

A. Substances dangereuses présentes dans les produits de la combustion lors d'un incendie (suie, fumée et débris)

Pour réduire les risques associés à l'exposition aux substances dangereuses présentes dans les produits de combustion du feu, vous DEVEZ laver, sécher et entreposer vos vêtements conformément aux procédures de cette section.

B. Produits chimiques dangereux

1. Arrosez les vêtements contaminés sur les lieux pour limiter l'exposition à des produits chimiques dangereux, pour limiter l'exposition à d'autres personnes et pour empêcher les produits chimiques de se déposer dans vos vêtements.
2. MATÉRIAUX CONNUS : Contactez la source des matériaux, votre équipe HAZMAT locale ou le service de santé pour déterminer si les contaminants sont des matières dangereuses. Si le contaminant est connu, contactez LION ou un fournisseur de services pour déterminer la faisabilité de la décontamination.
3. MATÉRIAUX INCONNUS : Si le contaminant n'est pas connu, les vêtements doivent rester hors service jusqu'à ce que les matériaux soient identifiés. Demandez toujours des informations sur la FDS et soyez prêt à partager vos découvertes avec LION ou un fournisseur de services pour décontaminer les vêtements. **Si vos vêtements ne peuvent pas être décontaminés, ils doivent être retirés et éliminés conformément aux réglementations nationales.**

Si vous avez des questions concernant l'utilisation d'un désinfectant particulier, contactez LION ou un prestataire de services.

C. Sang et fluides corporels

1. **Produits désinfectants.** Vous devez utiliser des désinfectants compatibles avec les vêtements conformes à la norme EN 469.
2. **Procédure de désinfection du sang et des fluides corporels**

Petites zones accessoires : Utilisez les procédures de nettoyage des taches décrites à la section 11.4 et utilisez un désinfectant approprié disponible pour les vêtements de protection. Suivez toujours les instructions du fabricant concernant l'utilisation du produit. Lavez soigneusement les vêtements après le nettoyage des taches conformément aux procédures de cette section.

Grandes zones : Si les vêtements ont de grandes zones de couverture de sang ou de fluides corporels, placez et transportez les vêtements dans des sacs pour éviter les fuites. Contactez un LION ou un fournisseur de services pour organiser la désinfection.

12.15 SÉCURITÉ LORS DU LAVAGE DES VÊTEMENTS

Le personnel de blanchisserie et d'entretien ménager est considéré comme faisant partie des personnes exposées non seulement aux matières dangereuses, mais aussi aux agents pathogènes transmissibles par le sang, principalement en cas d'exposition à des objets tranchants. Votre brigade de pompiers doit disposer d'un plan écrit de contrôle de l'exposition aux agents pathogènes transmissibles par le sang. Une partie de ce plan comprend la décontamination, la désinfection et le lavage des vêtements, et il devrait inclure les PROCÉDURES DE SÉCURITÉ DE LA BUANDERIE et les PROCÉDURES DE SÉCURITÉ DE L'ENTRETIEN MÉNAGER. Vous devez respecter toutes les réglementations nationales appropriées.

! ATTENTION

Le personnel participant à la manipulation, au tri, à l'ensachage, au transport et au lavage des vêtements contaminés doit porter des gants utilitaires et des vêtements de protection appropriés pour prévenir l'exposition professionnelle pendant ces activités.

13. RÉPARATIONS

Pour savoir si les vêtements endommagés, y compris leur couche extérieure, leur doublure, leur DRD (le cas échéant) ou tout autre composant, peuvent être réparés, contactez LION ou un fournisseur de services. LES RÉPARATIONS NE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES QUE PAR LION OU UN FOURNISSEUR DE SERVICES.

! AVERTISSEMENT

Avant d'effectuer toute réparation sur vos vêtements de protection EN 469 pour les pompiers, ils doivent être lavés, décontaminés et désinfectés conformément au présent guide afin de protéger les travailleurs qui modifient ou réparent les vêtements contre l'exposition aux saletés et aux contaminants.

Toutes les réparations majeures des vêtements doivent être effectuées par LION ou un prestataire de services. Une réparation incorrecte, une adaptation, une modification du design ou tout autre changement similaire peut annuler la garantie du vêtement et/ou la certification CE, rendant ainsi le produit non conforme.

14. STOCKAGE

Entre deux interventions et pour un stockage à plus long terme, suspendez vos vêtements, y compris leur doublure, leur DRD (le cas échéant) et d'autres composants, dans un endroit sec, à l'abri de la lumière directe et indirecte du soleil et de la lumière fluorescente et à l'abri des objets pointus qui pourraient causer des déchirures ou des accrocs dans le tissu. (FIG. 14).

Utilisez des ventilateurs pour assurer une bonne ventilation afin de sécher les vêtements qui ont pu absorber de l'eau ou de la sueur après une intervention, et pour aider à dissiper les produits de combustion présents sur le terrain qui n'auraient pas été éliminés par le lavage.

Pour que la doublure thermique sèche plus rapidement, retournez vos vêtements. L'humidité dans votre doublure thermique réduit votre isolation, votre confort et votre protection globale pendant les opérations de lutte contre les incendies structurels.

Le fait de ne pas sécher vos vêtements entraînera la croissance de moisissures et de bactéries qui pourraient entraîner une irritation de la peau, des éruptions cutanées ou affecter les qualités protectrices des tissus et des matériaux de barrière contre l'humidité.

Lavez et séchez toujours vos vêtements conformément à la section Lavage de ce guide et avant de les suspendre dans un stockage à long terme. Les vêtements doivent être entreposés à des températures comprises entre -4 °C et 80 °C.



FIG. 14
Ne rangez jamais vos vêtements à la lumière directe du soleil, à la lumière indirecte du soleil ou à la lumière fluorescente.

! AVERTISSEMENT

Évitez de stocker vos vêtements à des températures extrêmes. Des cycles répétés de chauffage et de refroidissement peuvent réduire les qualités protectrices et la durée de vie utile des vêtements.

! AVERTISSEMENT

NE RANGEZ JAMAIS VOS VÊTEMENTS, Y COMPRIS LE DRD, À LA LUMIÈRE DIRECTE DU SOLEIL, À LA LUMIÈRE INDIRECTE DU SOLEIL OU À LA LUMIÈRE FLUORESCENTE (**FIG. 14**). L'exposition à la lumière (en particulier à la lumière des rayons du soleil et à la lumière fluorescente) affaiblira et endommagera gravement les composants de vos vêtements après seulement QUELQUES JOURS. Installez des filtres UV sur les lampes fluorescentes. Les dommages causés par l'exposition à la lumière ne peuvent pas être réparés, et le fabricant ne couvrira pas ces dommages dans sa garantie. Pour plus d'informations, consultez la section Garantie de ce guide.

! ATTENTION

Ne stockez pas vos vêtements en contact avec des contaminants tels que des huiles, des solvants, des acides ou des alcalis, car ceux-ci peuvent endommager les vêtements.

! ATTENTION

Ne stockez pas les vêtements dans des contenants hermétiques à moins qu'ils ne soient neufs et qu'ils n'aient pas été distribués.

! ATTENTION

Ne rangez jamais vos vêtements dans des pièces d'habitation avec des effets personnels ou dans l'habitacle d'un véhicule. Une exposition prolongée aux contaminants restant dans les vêtements peut augmenter le risque de cancer ou d'autres maladies.

15. MISE HORS SERVICE

15.1 DURÉE DE VIE UTILE ET MISE HORS SERVICE

Les exigences de performance de la norme EN 469 sont basées sur des vêtements et des composites neufs et non portés. La durée de vie utile est la période pendant laquelle les vêtements, correctement entretenus, peuvent offrir une protection limitée raisonnable. La durée de vie utile des vêtements peut être aussi courte que 3 à 5 ans en cas d'usure importante et d'entretien et/ou de stockage inadéquats. La durée de vie utile peut aller jusqu'à 7 à 10 ans si les vêtements ont été soumis à des niveaux d'usure relativement faibles et ont été constamment entretenus dans le cadre d'un programme de nettoyage et d'entretien régulier et entreposés correctement.

La durée de vie utile d'un vêtement variera en fonction des facteurs suivants :

- Poids et type de tissage du tissu
- Âge et fréquence d'utilisation
- Nombre et type de réparations antérieures
- Type de travail effectué par le porteur
- La durée de l'exposition à la chaleur extrême et l'intensité de la chaleur
- La durée de l'exposition aux produits chimiques dangereux
- La durée de l'exposition à la lumière directe ou indirecte du soleil, ou à d'autres sources lumineuses telles que la lumière fluorescente
- État du revêtement thermique et de la barrière contre l'humidité
- Vêtements de plus de 7 ans

Vos vêtements doivent être évalués par des professionnels qualifiés lors de chaque inspection avancée régulière afin de déterminer s'ils ont dépassé leur durée de vie utile et s'ils doivent être retirés. Vos vêtements doivent être retirés du service lorsqu'ils ne peuvent plus être utilisés en toute sécurité et que le coût de la réparation dépasse 50 % du coût de remplacement.

Des professionnels formés, possédant une connaissance approfondie des vêtements et de leurs limites, doivent gérer les détails d'un programme de mise hors service. Si vous avez des questions concernant la durée de vie utile et la mise hors service de vos vêtements, demandez de l'aide avant de les porter en situation d'urgence ! Contactez un expert formé au sein de votre brigade, LION ou un prestataire de services.

15.2 CHANGEMENTS DE COULEUR OU DE TEINTE DU TISSU

Les textiles d'habillement changent normalement de couleur au cours de leur vie utile en raison de la salissure, du lavage, de l'abrasion ou de l'exposition aux conditions d'incendie ou à la lumière UV. Les changements de teinte peuvent parfois indiquer un compromis dans les propriétés protectrices du tissu. Chaque fois que vous découvrez un changement de couleur, inspectez vos vêtements conformément à la section 6 de ce guide.

16. DISPOSITION

Les vêtements mis hors service et non contaminés doivent être détruits afin d'éviter toute utilisation non autorisée ou accidentelle. Coupez-les en plusieurs morceaux et jetez-les correctement.

Les vêtements retraités contaminés par du sang, des fluides corporels ou des produits chimiques dangereux doivent être placés dans un sac en plastique et éliminés de manière appropriée. Respecter les réglementations nationales régissant l'élimination des matériaux contaminés.

AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais de vêtements retirés à des fins de formation. L'utilisation de vêtements retirés dans des situations dangereuses peut entraîner des blessures graves ou la mort.

QUELLE EST LA DURÉE DE VIE UTILE ?

- La période pendant laquelle les vêtements de protection pour les pompiers EN 469, qui ont été correctement entretenus, peuvent être censés fournir une protection raisonnablement limitée. La durée de vie utile des vêtements peut être aussi courte que 3 à 5 ans en cas d'usure importante et d'entretien et/ou de stockage inadéquats.
- Elle peut atteindre de 7 à 10 ans si les vêtements ont subi des niveaux d'usure relativement faibles, ont fait l'objet d'un entretien et d'un nettoyage réguliers, et ont été stockés correctement.

ATTENTION

La plupart des propriétés de performance des vêtements et de leurs composants ne peuvent pas être testées par l'utilisateur sur le terrain.

QUELLE EST LA DURÉE DE VIE UTILE ?

- La période pendant laquelle les vêtements de protection pour les pompiers EN 469, qui ont été correctement entretenus, peuvent être censés fournir une protection raisonnablement limitée. La durée de vie utile des vêtements peut être aussi courte que 3 à 5 ans en cas d'usure importante, d'entretien ou de stockage inadéquats.
- Elle peut atteindre de 7 à 10 ans si les vêtements ont subi des niveaux d'usure relativement faibles, ont fait l'objet d'un entretien et d'un nettoyage réguliers, et ont été stockés correctement.

17. GARANTIE À VIE LIMITÉE SUR LE PRODUIT

LION garantit que ses produits pour les pompiers et les intervenants d'urgence sont conformes à toutes les normes EN applicables en vigueur au moment de leur fabrication et garantit en outre que ces produits sont exempts pendant leur durée de vie utile de tout défaut de fabrication ou de tout défaut matériel.

Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de LION. Il est de la responsabilité de l'utilisateur d'inspecter et d'entretenir les produits pour s'assurer qu'ils restent adaptés à l'usage auquel ils sont destinés. Afin de maximiser la durée de vie utile de ces produits et de maintenir la garantie, ceux-ci doivent être utilisés uniquement par du personnel dûment formé, suivant les techniques appropriées de lutte contre l'incendie ou d'intervention d'urgence, et conformément aux instructions relatives aux avertissements, à l'utilisation, à l'inspection, à l'entretien, au soin, au stockage et à la mise hors service du produit. Le non-respect de cette consigne annulera la garantie.

À L'EXCEPTION DE CE QUI EST PRÉCISÉ CI-DESSUS, LION DÉCLINE TOUTES AUTRES GARANTIES, EXPLICITES OU IMPLICITES, INCLUANT, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER.

Dans le cadre des garanties ci-dessus, LION réparera ou remplacera, à sa discrétion, tout produit ne répondant pas aux garanties spécifiées. Cette réparation ou ce remplacement constituera le seul recours de l'acheteur, et LION ne sera pas responsable des dommages accessoires, indirects ou autres, découlant de quelque manière que ce soit d'une violation des garanties énoncées ici ou de l'utilisation de ce produit par l'acheteur.

Ces obligations de garantie ne s'appliquent qu'à tout produit, pièce ou composant qui est retourné avec une autorisation préalable et une preuve d'achat, et que LION accepte d'être défectueux tel que couvert par cette garantie.

Le mot « produit » comprend le produit lui-même et toutes les pièces ou main-d'œuvre fournies par LION pour la vente, la livraison ou l'entretien du produit.

DURÉE UTILE : La période pendant laquelle les vêtements de protection EN 469 pour les pompiers, qui ont été correctement entretenus, peuvent être censés fournir une protection limitée raisonnable. La durée de vie utile peut aller jusqu'à 7 à 10 ans si les vêtements ont été soumis à des niveaux d'usure relativement

faibles et ont été constamment entretenus dans le cadre d'un programme de nettoyage et d'entretien régulier et entreposés correctement. La durée de vie utile des vêtements peut être aussi courte que 3 à 5 ans en cas d'usure importante et d'entretien et/ou de stockage inadéquats. Les vêtements doivent être retirés lorsque les coûts de réparation dépassent 50 % du coût de remplacement.

DÉFAUTS DE FABRICATION ET DE MATÉRIAUX :

Les défauts de fabrication et de matériaux désignent des articles mal fabriqués, incluant les coutures, les points de couture ou les composants (par exemple, des coutures lâches ou cassées ; des fermetures éclair ou des boutons-pression qui se détachent ou ne fonctionnent pas correctement) ; ainsi que des tissus ou barrières présentant des défauts tels que des trous, des zones irrégulières, des zones fragiles, du boulochage ou d'autres imperfections causées par des irrégularités dans leur fabrication.

EXCEPTIONS À LA GARANTIE LIMITÉE

Cette garantie limitée ne couvre pas les articles suivants après réception du produit par l'utilisateur final :

- A. Réclamations faites après 60 jours à compter de la date d'expédition pour dommages aux matériaux ;
- B. Dommages ou changement de couleur dus à l'exposition des matériaux à la lumière directe ou indirecte du soleil ou à la lumière fluorescente ;
- C. Variations de teinte entre les textiles utilisés ou changements de teinte des tissus causés par l'usure et/ou le lavage ;
- D. Perte de couleur due à l'abrasion (plis, pliures, plis creux, bords, pointes de col, etc.) ;
- E. Dommages causés par un lavage, une décontamination, une désinfection ou un entretien inappropriés (par exemple, l'utilisation de chlore ou de produits pétrochimiques pour nettoyer) ;
- F. Dommages causés par des travaux de réparation non effectués selon les spécifications de l'usine ;
- G. Dommages résultant d'une exposition régulière à des risques courants pouvant entraîner des déchirures, des brûlures ou des abrasions ;
- H. Perte de rétroréflectivité des garnitures réfléchissantes due à l'usure normale ou à l'exposition à la chaleur ;
- I. Décollement de la garniture réfléchissante en raison de l'abrasion du fil ou de l'exposition à la chaleur ;
- J. Remplacement des fermetures éclair ou des fermetures partiellement scellées ou endommagées par une usure importante ;
- K. Perte des boutons, des boutons-pression ou des coutures de l'ourlet des poignets.

18. REGISTRE D'INSPECTION, DE NETTOYAGE, DE RÉPARATION, DE RETRAIT ET D'ÉLIMINATION

Identifier du vêtement :

Modèle :

Date de fabrication du vêtement :

Date de fabrication du vêtement : _____

Dans les espaces ci-dessous, notez les activités effectuées sur votre Vêtement pendant sa durée de vie. Les types d'activités peuvent inclure : inspection de routine ou avancée ; nettoyage de routine ou avancé

Date de mise hors service

Date et méthode d'élimination

Organisme notifié n° 0598
SGS Fimco Ltd
Takomotie 8
FI-00380 Helsinki
Finlande

LION

Europe | Moyen-Orient | Asie
Rheastraat 14
5047 TL Tilburg, Pays-Bas
infoEMEA@lionprotects.com

Amérique du Nord | Amérique du Sud
7200 Poe Avenue, Suite 400
Dayton, OH 45414, États-Unis
customersupport@lionprotects.com

www.LIONprotects.com

Contenu intégral © 2025

Juillet 2025



©2025 LION GROUP, INC. TOUS DROITS RÉSERVÉS. CE GUIDE EST PROTÉGÉ PAR LES LOIS SUR LE DROIT D'AUTEUR DES ÉTATS-UNIS ET LA CONVENTION INTERNATIONALE SUR LE DROIT D'AUTEUR. AUCUNE PARTIE DE CE GUIDE NE PEUT ÊTRE REPRODUITE SANS LE CONSENTEMENT ÉCRIT EXPRES DE LION.